

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 12

MONTREAL, LE MARDI 16 JANVIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

L'ÉCONOMIE

LE MONDE

L'ÉCONOMIE

## La «saine concurrence»

*TVA profite de la vulnérabilité de la SRC pour enfoncer le clou*

**La souveraineté coûterait 200 milliards, dit la B de M**

PAGE B 2

**L'armée russe attaque le commando tchéchène**

PAGE A 5

**Mandat de grève chez Pratt & Whitney**

PAGE B 2

## Québec fait fausse route, clament les agents de l'aide sociale

KONRAD YAKBUSKI  
LE DEVOIR

Souffrant déjà d'une «surcharge chronique de travail», les agents de l'aide sociale appelés à rencontrer chaque mois les 57 000 jeunes prestataires visés par de nouvelles mesures d'«encadrement» qualifiant d'irréalisables les objectifs que leur impose la ministre de la Sécurité du revenu Jeanne Blackburn.

Selon les agents travaillant sur la ligne de front, les mesures qu'a annoncées la ministre la semaine dernière n'augmenteront en rien les compétences des jeunes as-

sistés sociaux, comme le vise Mme Blackburn, faute de places dans les programmes d'employabilité du MSR et dans les programmes de rattrapage scolaire dispensés par le ministère de l'Éducation. En l'occurrence, en obligeant les bénéficiaires de moins de 30 ans — et éventuellement tous les assistés sociaux «non participants» — à rencontrer leur agent chaque mois pour faire état des efforts effectués pour trouver une solution de rechange à l'aide sociale, la ministre ne fait qu'ajouter une mesure de contrôle additionnelle qui compliquera la tâche des 2500 employés du ministère qui interviennent directement auprès des prestataires.

«Ces mesures ne permettront pas d'atteindre les objectifs officiels. On n'améliorera pas l'employabilité des assistés sociaux. C'est une mesure de contrôle financier, sans plus», a tranché dans une entrevue hier Danielle-Maude Gosselin, présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

Les groupes militant en faveur des assistés sociaux ont également dénoncé cette initiative, redoutant qu'elle ne fasse subir aux prestataires des pressions, sinon du harcèlement, pour sortir du régime, accablé par une

VOIR PAGE A 8: AIDE

### Tristesse et incertitude



PHOTO JACQUES NADEAU

**FRANÇOISE Mondello-Janson vit dans l'anxiété, à l'instar des 73 autres bénéficiaires de la résidence Villa Labelle de Sainte-Thérèse tous contraints à se trouver un autre toit. Ce déménagement forcé découle d'une décision du propriétaire de ce centre pour personnes âgées qui veut transformer son établissement en hôtel. René Lévesque, président du syndicat des employés de la résidence, tente vainement de consoler la dame de 85 ans. Nos informations en page A 2.**

## Encerclés dans Bujumbura

*La tension monte et l'insécurité augmente sans qu'aucun signe d'apaisement ne se dessine dans la capitale du Burundi*

La capitale burundaise, vidée de sa population hutue par l'armée, dominée par les Tutsis, est pratiquement assiégée. Les rebelles hutus qui peuplent les collines alentour ont saboté les lignes électriques, privant d'eau et de lumière la plupart des quartiers de Bujumbura, où la situation se dégrade chaque jour un peu plus. La tension monte et l'insécurité augmente, sans qu'aucun signe d'apaisement ne se dessine.

JEAN HÉLÈNE  
LE MONDE

**B**ujumbura — En traversant Cibitoke, un fief de l'opposition tutsie, les «humanitaires» ont pris l'habitude de remonter les vitres de leurs voitures et d'être attentifs au moindre danger. Question de sécurité car, ici, même les regards paraissent menaçants.

La semaine dernière, un collectif d'organisations caritatives est venu, plusieurs fois par jour, livrer de l'eau dans ce quartier qui, comme le reste de la ville, en a été privé entre le 6 et le 12 janvier. Mais la méfiance était de mise dans toutes les zones tutsies de Bujumbura: la

rumeur courrait que les ONG avaient empoisonné l'eau... Les responsables de Cibitoke ont obligé les techniciens expatriés à boire plusieurs verres du réservoir qu'ils venaient de remplir, avant de laisser leurs administrés se servir.

Depuis le sabotage, par les rebelles hutus, le 5 janvier, d'une ligne électrique reliée aux pompes de la Regideso, les petites gens allaient chercher l'eau à la rivière, tandis que ceux des beaux quartiers puisaient dans leur piscine.

Quelques centaines de mètres plus loin, pas

VOIR PAGE A 8: BURUNDI

## Couper 500 millions de plus ou hausser la TVQ

*Le facteur souveraineté est tenu en compte dans l'exercice des compressions*

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour exaucer le souhait du futur premier ministre Lucien Bouchard d'éviter une hausse de la TVQ, le gouvernement doit réduire ses dépenses d'un demi-milliard de dollars de plus que prévu, a rappelé hier l'un des ministres les plus influents du gouvernement, Guy Chevrette.

Cette donnée est l'un des facteurs que prennent en compte les ministres réunis pour deux jours pour discuter des moyens de réduire les dépenses publiques. Parmi les facteurs qui sont considérés figure l'objectif du Parti québécois de réaliser la souveraineté du Québec.

Le Québec doit «disposer de tous les instruments politiques nécessaires», a fait valoir le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, au sortir de la réunion, qui se poursuit aujourd'hui.

M. Léonard laisse ainsi entendre que certaines dépenses seront maintenues afin de conserver certaines structures dont le Québec pourrait avoir besoin lorsqu'il deviendrait souverain.

M. Léonard soutient que les ministres examinent plusieurs scénarios mais que «les scénarios apocalyptiques n'existent pas». Aucune décision n'est arrêtée, dit-il. Si le gouvernement décidait de ne pas augmenter de 1% le taux de la taxe de vente, comme le suggérait le dernier budget Campeau, il doit réduire ses dépenses d'un montant de l'ordre de 675 millions de dollars.

Ce montant s'ajouterait à l'objectif de compression des dépenses de deux milliards énoncé dans le dernier budget pour l'exercice financier 1996-97 qui débute le 1er avril. L'ampleur de la commande (2,5 milliards de dollars) incite M. Chevrette à se demander si «ce ne sont pas des pans de mur qu'il faut laisser tomber compte

VOIR PAGE A 8: TVQ

## Une dizaine de cégeps menacés de fermeture?

*En région, il n'y a plus de marge de manœuvre, estime l'Association des cadres des collèges*

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La fermeture d'une dizaine de cégeps devrait-elle être envisagée? C'est en tout cas le scénario dramatique brandi hier par le directeur général de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ), qui estime que le prochaines compressions gouvernementales dans le réseau des cégeps «menaceront l'existence d'une dizaine de cégeps d'ici deux ans, surtout en région».

«Certains gros établissements ont accumulé des surplus financiers qui peuvent être utilisés, explique le directeur général de l'ACCQ Jean Perron, mais pour des cégeps plus petits, en région, il n'existe plus de marge de manœuvre, et la question de la fermeture pourrait se poser.»

M. Perron a également indiqué au *Devoir* que les compressions draconiennes envisagées par le gouvernement pour les deux prochaines années font également peser sur les cégepiens «la menace tangible de frais de scolarité».

L'ACCQ a récemment envoyé au ministre de l'Éduca-

VOIR PAGE A 8: FERMETURE



Paule des Rivières

La vice-présidente de la SRC, Michèle Fortin, se contentait, en fin de journée, de dénoncer «l'attitude agressive de TVA», en refusant l'invitation au débat. Mais ce débat est en cours et il ne s'arrêtera pas de sitôt.

Les arguments de TVA ne sont pas nouveaux. Radio-Canada, soutient le réseau privé, fait mauvais usage des deniers publics en payant gros prix pour les Jeux olympiques ou encore en achetant des films américains qui, jusqu'à récemment, ne l'intéressaient pas. Ce nouvel intérêt, se plaint TVA, fait monter les prix de manière injustifiée et injuste. «Que Radio-Canada se concentre sur la mise en valeur du produit canadien», dit-on à TVA où, incidemment, le pourcentage de contenu canadien aux heures de grande écoute a diminué.

TVA accuse encore Radio-Canada de tricher en offrant aux annonceurs des tarifs inférieurs à ceux du marché. «Nous avons des indications voulant que pour les Jeux olympiques d'Atlanta, Radio-Canada accepte des tarifs plus bas que ceux du marché», se plaint le directeur de la programmation à TVA, André Provencher. «Pour nous, il s'agit là d'une pratique commerciale malsaine.»

Renseignements pris, toute la vente de publicité pendant la couverture des Jeux olympiques est organisée à Toronto, échappant aux agences de publicité de Montréal. Car ce que le réseau TVA ne dit pas, c'est que ni lui ni la SRC à Montréal n'ont grand chose à dire dans l'achat des droits olympiques: les vrais joueurs sont CTV (auquel s'associe TVA) et CBC. Cela dit, à Radio-Canada à Montréal, tout le monde reconnaît que «on les a payés bien cher, ces Jeux». Soit 29 millions. Et il est évident que le coût des droits a grimpé parce que le réseau public était disposé à payer le gros prix pour les obtenir.

TVA aurait voulu, comme c'est le cas en France, s'associer avec Radio-Canada dans la présentation des JO. Nenni, s'est-il fait dire. TVA a alors suggéré le rétablissement de la règle d'alternance, les Jeux d'été à la SRC, les Jeux d'hiver à TVA. Nouveau refus. Pas question de partager sa patinoire ou sa piscine.

Les doléances de TVA ne sont ni nouvelles ni obscures: il ne digère pas que Radio-Canada soit de plus en plus commerciale, avec des subventions gouvernementales par dessus le marché. Et, comme le mauvais goût n'existe pas en affaires, TVA en profite pour frapper le téléspectateur public pendant qu'il est faible et vulnérable.

Le procédé est simple et efficace: on lance des accusations à gauche et à droite, en laissant au lecteur l'impression que ses taxes sont mal utilisées. Qu'est-ce que quelques milliers de dollars pour une pub efficace?

Les âmes blanches n'existent pas en ce bas monde. Et la SRC joue très dur également, à plusieurs niveaux, notamment en information où les hostilités ont monté d'un cran depuis que TVA a placé son bulletin de nouvelles de fin de soirée à 22h, pour concurrencer directement celui de Bernard Derome.

Radio-Canada a manifesté ses sentiments récemment lors des préparatifs en vue de la tournée du premier ministre Jean Chrétien en Asie. La SRC a offert aux autres réseaux d'acheter ses images, pratique de plus en plus courante ici comme aux États-Unis, pour minimiser les coûts. Global et CTV ont accepté. TVA n'avait pas les moyens de payer le prix demandé mais a proposé d'acheter moins d'images moins cher. Radio-Canada a refusé. Plusieurs suggestions ont été faites mais Radio-Canada n'a rien voulu entendre. Et après cela, on nous traite de télé paroissiale, grogne un cadre à TVA. La vérité, poursuit-il, c'est que nous n'avons pas les moyens d'envoyer une équipe en Asie. Pourquoi la SRC ne rendrait-elle pas disponibles les images qu'elle se paie avec nos taxes? Parce qu'il faut payer pour obtenir un service, rétorque, incrédule, la direction de l'information de Radio-Canada. «TVA veut tout gratuit. C'est ridicule.»

Toutes ces attaques et contre-attaques font partie de la même bataille pour gagner des téléspectateurs et, de façon ultime, sauver sa peau. Il reste que la télévision qui est en sursis présentement, ce n'est pas TVA mais la SRC.

### INDEX

- Agenda .....B7
- Avis publics .....B6
- Classées .....B5
- Culture .....B8
- Économie .....B2
- Éditorial .....A6
- Le monde .....A5
- Mots croisés .....B6
- Les sports .....B5

### MÉTÉO

- Montréal  
Neige débutant en après-midi. Risque de pluie verglaçante en fin de soirée. Max: -8
- Québec  
Neige débutant en fin de journée. Max: -14
- Détails en B 5

## • LES ACTUALITÉS •

Sainte-Thérèse

### La mortalité infantile demeure alarmante en Haïti

La situation est toujours l'une des plus critiques du continent en dépit d'une baisse de 24 % de la natalité

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

En huit ans, le taux de fécondité des femmes haïtiennes a chuté de 24 % pour s'établir, en 1995, à 4,8 enfants (6,3 enfants en moyenne en 1987). Si l'on se fie toutefois au nombre d'enfants que disent désirer ces femmes, ce taux devrait se situer à trois enfants par femme.

Il n'en demeure pas moins que la «situation de santé [dans ce pays] est l'une des plus critiques du continent américain», selon une enquête-sondage réalisée par l'Institut haïtien de l'enfance (IHE), qui souhaite intensifier les mesures visant à contrer les trois principales causes de décès de très jeunes enfants: la diarrhée (37 %), la sous-nutrition (32 %), qui mène aussi à des retards de croissance, et les infections respiratoires aiguës (25 %).

Cette enquête sur le terrain auprès de 4818 ménages, de 5356 femmes âgées de 15 à 49 ans et de 1610 hommes âgés de 15 à 59 ans a été réalisée de juillet 1994 à janvier 1995 grâce au concours de l'Agence d'aide des États-Unis (USAID) et de Democratic and Health Surveys (DHS), organisme lié à Macro International Inc., de Calverton, au Maryland.

Il y a des défis urgents à relever, selon DHS, dans un pays où, sur 1000 enfants vivants à la naissance, 131 décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire — tragédie comparable à celle du Togo où, en 1993, ce sont 135 enfants sur 1000

qui ne dépassaient pas le seuil des cinq ans, selon un rapport de l'UNICEF. Le rapport de synthèse communiqué par DHS sur cette EMUS-II (la première enquête est connue comme EMMUS-I, soit «Enquête sur la mortalité, la morbidité et l'utilisation des services») révèle que la population de l'enquête, dans la capitale comme dans d'autres villes et en milieu rural, en est une dont moins du tiers possède l'électricité; 31 % des gens ont accès à de l'eau potable (robinet ou puits) à moins de 15 minutes de la maison, deux ménages sur cinq possèdent un poste de radio et 17 % ont un poste de télévision, d'où le souhait exprimé d'améliorer «les conditions socioéconomiques des familles» (surtout le niveau de sécurité alimentaire).

L'enquête, qui a son pendant dans d'autres pays en développement, se centre sur la santé de la mère et de l'enfant, sur la lutte aux MTS et au sida; on y scrute les données sur la fécondité et l'un des buts est d'encourager la planification familiale. En Haïti, où l'allaitement est quasi universel, on devra faire campagne pour que s'accroisse la proportion d'enfants vaccinés et pour intensifier l'éducation, particulièrement dans les domaines de la santé, de la sexualité et de la «parentalité responsable», disent les auteurs de l'étude, selon laquelle la quasi-totalité des femmes et des hommes «en union» (92 %) qui connaissent une méthode contraceptive approuvent la planification familiale.

### Bisbille linguistique à Miami

Miami (AFP) — À compter de demain, les douaniers hispanophones du sud de la Floride menacent de n'utiliser que l'anglais au travail, à moins que l'État fédéral ne leur verse une prime au bilinguisme. On pense que ce mouvement, appuyé notamment par le président du syndicat des douaniers d'El Paso (Texas) pourrait avoir un effet d'entraînement chez les policiers.

Dans une région essentiellement bilingue, les fonctionnaires qui parlent espagnol se plaignent d'un fardeau de travail plus lourd. En retour, le salaire est le même que pour les

douaniers unilingues. En décembre, ce groupe de douaniers a déposé une plainte formelle à la Commission d'équité en emploi car, fait-il valoir, il y a discrimination quand vient le moment des promotions. Dans le sud de la Floride, des douaniers ont dénoncé, sans vouloir l'identifier, un de leurs formateurs qui, durant un cours, aurait affirmé qu'il faudrait «castrer les Cubains pour les empêcher de se reproduire».

Le refus de parler espagnol au travail aura un grand impact à Miami, soutient George Rodriguez, l'un des dirigeants du groupe contestataire.

### Des personnes âgées chassées de leur foyer

Un propriétaire de centre d'accueil a forgé en secret le projet de transformer son établissement en hôtel

MICHEL LALIBERTÉ  
LE DEVOIR

Les 74 personnes âgées de la résidence Villa Labelle, de Sainte-Thérèse, devront se trouver un autre toit. Ainsi en a décidé le propriétaire Victor Tardif qui a saisi la Ville d'une demande de modification de son règlement de zonage afin de convertir son centre en établissement hôtelier.

«Nous ne pouvons demeurer insensibles à cette nouvelle surtout quand les gens concernés sont des personnes âgées, à la fin de leurs jours», a déploré Jean-Guy Labelle, président du Comité des parents de la Villa. M. Labelle, dont le beau-père habite la Villa, dit ressentir beaucoup d'amertume envers la direction de la résidence. Un déménagement, selon lui, aura comme conséquence de les dépayser. Ces gens recherchent avant tout la sécurité, la stabilité et la tranquillité, a-t-il dit, et non pas l'agitation et l'incertitude occasionnées par un déménagement.

Les bénéficiaires, leurs familles et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la résidence sont encore sous le choc. En dépit de rumeurs qui circulaient depuis quelques mois — démenties à chaque fois par M. Tardif, assure René Lévesque, président du syndicat —, ils n'ont eu confirmation du projet que la semaine dernière lorsque l'hebdomadaire *Le Nord-Info* de Sainte-Thérèse a ébruité la nouvelle. Le journaliste Martin Jolicœur, qui assistait lundi à l'assemblée du conseil municipal thérésien, a en effet découvert que M. Tardif était l'auteur de la demande de modification du zonage.

Jean-Guy Labelle et René Lévesque ont tous deux dénoncé les agissements de M. Tardif qui a concoté son projet en catimini, laissant sciemment les bénéficiaires dans l'ignorance.

Victor Tardif, qui dirige cette résidence depuis 1992, n'a pas rappelé *Le Devoir*.

«M. Tardif ne pensait pas que la nouvelle sortirait aussi vite. Il voulait garder les personnes âgées le plus longtemps possible», a affirmé M. Lévesque. Une fois l'affaire au grand jour, estime le syndicaliste, le propriétaire de la Villa Labelle risque maintenant de perdre tous ses clients et de faire faillite. «Et ça ne nous dérange absolument pas. La banque va reprendre ça et continuera la vocation de résidence», a-t-il laissé présager.

Le syndicat est présentement en médiation avec l'employeur. Les 34 employés syndiqués de la Villa Labelle étaient en arrêt de travail depuis six mois. Ils ont repris le travail à la mi-décembre.

De son côté, le Comité des parents a déjà entamé des

démarches pour trouver une solution à ce problème d'hébergement. En entrevue, M. Labelle a expliqué que le comité essaiera de reloger en priorité ces gens à Sainte-Thérèse, diminuant par le fait même leur dépaysement.

Personne ne se bouscule au portillon pour prendre la défense de M. Tardif. Bien au contraire. «Ce n'est pas une personne qui a montré son intérêt à être un maillon de la chaîne des services du système de santé du Québec», a indiqué Michel Léger, directeur général de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux des Laurentides.

Bien qu'il estime regrettable le déménagement des bénéficiaires, M. Léger ne perdra pas le sommeil à cause de la reconversion de la résidence Villa Labelle en hôtel. Le directeur général a expliqué que son organisme a visité à trois reprises le centre, l'an dernier, à la suite de plaintes — M. Tardif a accueilli des personnes en perte d'autonomie, ce qui est interdit pour un centre sans permis. La Régie a de plus refusé de délivrer à la résidence de Sainte-Thérèse un permis de réseau de la santé du Québec. «Nous lui avons refusé parce qu'il n'a jamais réussi à atteindre les critères minimums, malgré tous les conseils que nous lui avons donnés. J'espère qu'il va être meilleur pour gérer un hôtel. Je lui souhaite bonne chance», a dit M. Léger.

La Régie organisera prochainement une visite à la résidence pour évaluer les personnes âgées. Les personnes en perte d'autonomie, seront placées sous sa garde et relogées. «La Régie assumera ses responsabilités pour ces personnes», a promis M. Léger.

Plusieurs bénéficiaires détiennent des baux à la Villa Labelle. Les règlements en vigueur à la Régie du logement du Québec sont assez stricts lorsqu'une situation semblable survient. André Bourbon, du service juridique de la Régie, a expliqué au *Devoir* qu'un propriétaire doit donner un avis d'éviction de six mois à ses locataires, signataires de baux de six mois plus un jour (et plus). Le propriétaire doit également offrir trois mois de loyer gratuits comme indemnités de départ en plus de payer leurs frais «raisonnables» de déménagement. Par ailleurs, les locataires qui estiment avoir subi un préjudice peuvent recourir à la Régie pour exiger un dédommagement, jusqu'à concurrence de 30 000 \$.

Une audience publique sur le projet de modification de zonage aura lieu le lundi 5 février, a souligné le greffier de Sainte-Thérèse, Jean-Luc Berthiaume. Quant au registre, par lequel les citoyens des zones contiguës peuvent exiger la tenue d'un référendum, il se tiendra le lundi 4 mars à l'hôtel de ville.

Mines terrestres

### Les évêques sermonnent Ottawa

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Conférence des évêques catholiques du Canada déplore le fait que le gouvernement canadien refuse de prendre les devants et de détruire ses propres stocks de mines terrestres.

Dans une lettre récente envoyée au ministre des Affaires étrangères André Ouellet, le président de la Commission épiscopale des affaires sociales, Mgr François Thibodeau, a invité Ottawa à «agir ce mois-ci à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence internationale sur les armes classiques inhumaines».

Cette conférence qui a siégé une première fois en octobre à Vienne, doit revoir une première convention, adoptée en 1980 par les Nations unies.

Ce n'est pas la première fois que la Commission écrit au ministre au sujet des mines terrestres. Dès septembre, Mgr Faber MacDonald avait souhaité que le Canada interdise la fabrication, l'exportation et l'utilisation des mines antipersonnel.

Mais après l'insuccès de la première séance de la Conférence de Vienne, le ministre de la Défense



PHOTO ARCHIVES

Le Canada participe aux opérations de déminage de l'ONU mais les mines terrestres font toujours partie de son arsenal.

David Collette avait écrit au prélat qu'il considérait toujours l'utilisation de ces mines comme «un élément important de la doctrine de l'armée canadienne». Depuis, la Conférence des évêques avoue avoir misé sur M. Ouellet pour amener le gouvernement à faire une déclaration publique et ainsi influencer les alliés du Canada.

### Une nouvelle arme pour lutter contre l'ostéoporose

Un médicament permet de stopper la perte de masse osseuse

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Un nouveau médicament permettant de stopper la perte de masse osseuse et même de l'accroître, vient ajouter un nouvel outil pour lutter contre l'ostéoporose, cette maladie qui affecte quelque 1,4 million de Canadiens, dont 70 % de femmes.

Le gouvernement canadien vient en effet d'homologuer un nouveau médicament, le Fosamax, produit par Merck Frosst, qui permet de limiter les risques de fracture en aidant à la reconstitution de la masse osseuse chez les personnes atteintes d'ostéoporose.

Selon des essais cliniques réalisés auprès de 1827 femmes ménopausées dans 16 pays, ce médicament a permis d'augmenter de 8,2 % la masse osseuse de la colonne vertébrale et de 7,2 % celle de la hanche, deux endroits du corps très propices aux fractures liées à l'ostéoporose.

De façon générale, ce produit de la classe des aminobiphosphonates, réduit de 63 % le nombre total de nouvelles fractures vertébrales chez les femmes souffrant d'ostéoporose. Et ce, avec des effets secondaires légers, soutiennent les représentants de Merck Frosst.

Ce médicament vient en fait s'ajouter à la batterie de traitements hormonaux utilisés jusqu'ici pour combattre

les effets de l'ostéoporose chez les femmes. La perte de masse osseuse survient chez une femme sur quatre après la ménopause en raison d'une chute importante du taux d'œstrogène. Ce changement hormonal entraîne une perte de la masse osseuse pouvant atteindre 25 % en dix ans, rendant les os plus sujets aux fractures. Un homme de plus de 50 ans sur huit est aussi atteint par l'ostéoporose.

Au Canada, on recense plus de 25 000 fractures de la hanche liées à l'ostéoporose par année, dont les coûts directs sont estimés à quelque 400 millions en soins aigus, de longue durée et de réadaptation.

La fracture de la hanche est une affection sévère, puisque 25 % des personnes qui en souffrent décèdent dans l'année suivant leur accident. Plus encore, 50 % des personnes ayant subi une fracture de la hanche deviennent invalides et un grand nombre voient leur autonomie très réduite.

La compagnie Proctor & Gamble vient aussi, il y a quelques semaines, de lancer un médicament de la même famille appelé Didrocal, destiné lui aussi à stopper la perte de tissus osseux. Dans ce cas, le médicament est administré en cycles de trois mois, présenté dans une trousse facilitant l'administration. Selon ce fabricant, Didrocal ne coûte que 50 cents par jour, alors que le traitement au Fosamax, qui doit être pris à raison de 10 mg par jour, atteint 2 \$ par jour.

EN BREF

#### LAROSE ACCUSÉ DE DÉMAGOGIE

(Le Devoir) — Le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet, accuse le président de la CSN, Gérald Larose, de tenir des «propos démagogiques et mensongers à l'égard du fardeau fiscal des entreprises québécoises». Selon M. Audet, le président de la CSN a fait montre d'une «ignorance crasse», dimanche, en affirmant que «les entreprises ont été épargnées jusqu'ici et devraient contribuer à augmenter les revenus de la caisse collective». Il rappelle que le dernier budget Campeau comportait une hausse massive des taxes sur la masse salariale des entreprises. Bien plus, les documents budgétaires du ministère des Finances démontrent qu'en 1994-1995, les taxes payées par les entreprises, soit sur la masse salariale, soit sur les profits, représentaient plus des trois quarts des nouvelles recettes fiscales collectées tant auprès des individus que des entreprises: 537 sur 652 millions.

#### ACCUSATIONS REJETÉES

Québec (PC) — Le Directeur du service de police de Québec, Normand Bergeron, rejette carrément les accusations d'un député ontarien, qui reprochait aux policiers municipaux d'avoir séquestré sans raison valable de jeunes fêtards de Pickering, le 1er janvier dernier. Pour dissiper toute équivoque, le chef de police offre au député fédéral de Durham à la Chambre des Communes, M. Don McTeague, de demander une enquête de la Sûreté du Québec et de faire suivre la missive du député ontarien au Commissaire à la déontologie. Dans sa lettre de cinq pages, M. Bergeron réfute une à une les accusations du député, manifestant au passage son «étonnement de constater le nombre d'accusations que vous avez gratuitement portées et ce, en utilisant les médias». D'abord, fait-il valoir, ces jeunes en état d'ébriété avancé ont été traités correctement, comme toute personne le serait dans leur état. Au moment de leur interpellation, les policiers leur ont adressé la parole en anglais. S'ils ont été fouillés «complètement», c'est que le règlement de police l'exige pour éviter de mauvaises surprises.

#### LES JEUNES BRAVENT LE DANGER

Ottawa (PC) — Même s'ils sont conscients des risques associés au tabagisme, 7 % des jeunes Canadiens âgés de 10 à 14 ans fument actuellement la cigarette. Les jeunes Québécois de cet âge emportent le champion puisque 11 % d'entre eux fument plus ou moins régulièrement, révèle une enquête de Statistique Canada. Si on combine tous les jeunes de 10 à 19 ans, le taux de tabagisme à l'échelle du pays atteint 15 %. On compte environ 3,9 millions de jeunes de 10 à 19 ans au Canada. Les données ont été recueillies à la demande de Santé Canada à la fin de 1994 auprès de 14 300 élèves de 10 à 14 ans et de 9500 jeunes de 15 à 19 ans. Les jeunes connaissent pourtant bien les dangers du tabac, note l'Agence fédérale. La grande majorité d'entre eux (91 %) savent qu'ils peuvent développer une dépendance au tabac et que la fumée peut être dangereuse pour les non-fumeurs.

#### UNE GRENADE ACTIVE DANS SON VAISSELIER

Brantford (Ontario) (PC) — Une femme a eu la surprise de sa vie, dimanche, en apprenant qu'une grenade que ses parents conservaient dans le vaisseau de leur résidence depuis une cinquantaine d'années était toujours active. La police a révélé que ce type de grenade fabriquée en 1918 était utilisée par les forces alliées durant la Seconde Guerre mondiale. L'engin est à ce point meurtrier qu'en explosant, il ravage tout ce qui se trouve à l'intérieur d'un rayon de six mètres. Mary Kanto, âgée de 35 ans, a trouvé la grenade dimanche alors qu'elle rangeait les effets personnels de son père, décédé récemment. Ne sachant pas si l'engin était actif ou non, Mme Kanto a alerté la police, qui a examiné la grenade avant de l'emporter.

#### MUGESERA CLAME SON INNOCENCE

(PC) — Faisant face à la déportation pour de présumés crimes de guerre, Léon Mugesera a clamé sa complète innocence, hier, à Montréal, devant la Commission de l'immigration et du Statut de réfugiés. Rwandais d'origine hutu qui vit maintenant à Québec, M. Mugesera accuse l'armée ougandaise de fomenter de fausses accusations à son endroit. Il nie catégoriquement avoir participé à des massacres de Rwandais tutsis. M. Mugesera souligne que son beau-père est un tutsi, tout comme plusieurs autres membres de sa famille. Léon Mugesera, qui est au Canada depuis décembre 1992, affirme même avoir hébergé chez lui des collègues universitaires tutsis au début de la guerre au Rwanda.

# Super VENTE

## JANVIER-FÉVRIER 1996

### NOS PRIX SONT GELÉS

# 90 jours

sans paiement ni intérêt

- Service rapide et de qualité
- Estimation gratuite
- La distance n'a pas d'importance
- Livraison gratuite
- Service de décoration
- Acceptons les cartes Visa et Mastercard.

Fauteuils de bureau, d'hôtel, de salle d'attente, de restaurant, etc. meubles recouverts à neuf, meubles en bois refaits à neuf, à prix avantageux.

Demandez-nous une soumission.

Fax: (514) 253-2484

### LES REMBOURAGES

# Aiola

5031, rue Ontario Est  
Tél.: 253-1400 Fax: 253-2484

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## La manière Bourque jette le discrédit sur les conseils de quartiers

Des conseillers et des représentants d'organismes doutent de l'importance des questions qui y seront débattues

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Les conseils de quartiers, des instances de consultation publique, tiendront leurs premières audiences d'ici un mois. Permettront-ils aux citoyens montréalais de dire leur mot sur les questions d'ordre municipal susceptibles d'influencer leur vie quotidienne?

Ils sont plusieurs à penser que non, au sein des conseillers municipaux et des organismes communautaires familiers avec les façons de procéder — ou plutôt de consulter — de l'administration Bourque.

Louise Roy, présidente du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et présidente du conseil de quartier Plateau-Mont-Royal, craint que les conseils ne soient «sans pouvoir réels et vidés de leurs substance».

L'indépendant Michael Applebaum, seul autre conseiller de l'opposition qui aura l'honneur de présider un conseil de quartier, est du même avis. «On ne donnera pas aux Montréalais les instances de consultation publique qu'ils ont perdues», croit-il.

Les 16 conseils de quartiers tiendront leurs premières assemblées à compter du 19 février prochain. Le conseil municipal devait entériner hier soir la nomination des 16 élus — dont Mme Roy et M. Applebaum — qui présideront à leurs destinées.

Les conseils de quartier remplaceront les défunts conseils d'arrondissements, créés sous l'administration de Jean Doré. Le maire actuel de Montréal, Pierre Bourque, s'est souvent

opposé à ces réunions qu'il qualifiait d'inutiles. Il soutenait même que les conseils d'arrondissements étaient «un mécanisme qui a abouti à un fiasco».

Le maire Bourque avait déjà proposé au gouvernement du Québec un amendement à la Charte de Montréal pour mettre un terme aux conseils d'arrondissements. Mais le ministre des Affaires municipales avait freiné ses ardeurs, n'étant pas particulièrement ouvert à l'idée d'abolir ces assemblées de citoyens.

Il se sera néanmoins écoulé plusieurs mois entre la tenue du dernier conseil d'arrondissement et celle du premier conseil de quartier. «C'est toute la consultation publique qui en a souffert», souligne Louise Roy.

Les conseils de quartier, qui devraient s'intéresser à des «questions locales, touchant la vie quotidienne des Montréalais», tiendront un minimum de quatre séances par année, contre neuf pour les conseils d'arrondissements. Un avis public sera publié au moins une semaine avant la tenue des assemblées.

Les assemblées devraient laisser une place importante aux interventions des citoyens. À cet égard, une période de questions et de requêtes du public sera prévue dans les premiers points à l'ordre du jour.

Parmi les sujets qui seront abordés figurent la programmation des loisirs, l'aménagement des parcs, les questions communautaires, l'entretien et la réparation d'installations municipales.

Les modifications aux règlements de zonage, autrefois abordées dans

les conseils d'arrondissements, sont désormais du ressort de la commission du développement urbain, qui a notamment connu des ratées avec le projet de développement résidentiel Précieux-Sang, dans le secteur Villa-Maria.

La commission a récemment donné son aval à la construction de 172 unités d'habitation sur le terrain du monastère des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, dans un secteur où les citoyens se plaignaient déjà de la forte densification.

Jean-Louis Côté, porte-parole du Comité pour la protection du secteur Villa Maria, se rappelle que la commission a donné son aval au projet domiciliaire lors d'une audience qui s'est terminée... à 2h30 dans la nuit, en présence d'une poignée de citoyens.

«Pour nous, ça a été [la consultation] une farce monumentale, affirme M. Côté. C'est une expérience plutôt mauvaise.» «Sous Doré, on aurait eu une consultation publique», estime-t-il.

L'administration municipale a-t-elle fait une erreur en reléguant l'étude des projets de modifications aux règlements de zonage à la commission du développement urbain? Louise Roy et Michael Applebaum croient que oui.

La conseillère Louise Roy déplore le fait que les conseils de quartiers deviendront «sans pouvoirs réels» sur les dossiers concernant des modifications de zonage. «L'étude des règlements de zonage à l'échelle du quartier, c'est le meilleur moyen d'intéresser les gens», estime-t-elle.

«Est-ce que ça va être bien pour les habitants, s'interroge pour sa part Michael Applebaum. Il faut retourner à un système dans lequel on peut discuter des modifications de zonage dans les conseils de quartier.»

Le Comité logement de la Petite-Patrie et le Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce (N.-D.-G.), qui avaient l'habitude de participer aux conseils d'arrondissements, sont du même avis.

Ces deux organismes communautaires s'interrogent aujourd'hui sur la portée réelle des conseils de quartiers et de l'importance des questions qui y seront débattues.

«Les conseils de quartiers ne donneront pas plus de pouvoir aux citoyens, avance Dyane Courchesne porte-parole du Comité logement Petite-Patrie. On y traitera trop de questions de seconde zone. Les grands enjeux, les projets immobiliers, vont nous passer sous le nez.»

Marie-Paule Garand, coordonnatrice du Conseil communautaire N.-D.-G., croit pour sa part que le projet mis de l'avant par le maire Bourque est «assez flou».

Elle souhaite d'abord et avant tout que les conseils de quartier demeurent une instance «où l'on peut s'adresser collectivement aux élus et leur poser des questions».

Mme Garand se promet d'assister à la première assemblée du conseil de quartier de Notre-Dame-de-Grâce afin de se familiariser avec la nouvelle structure. «Les conseils d'arrondissements, on les a connus à l'usage», rappelle-t-elle.

Tout un tube !

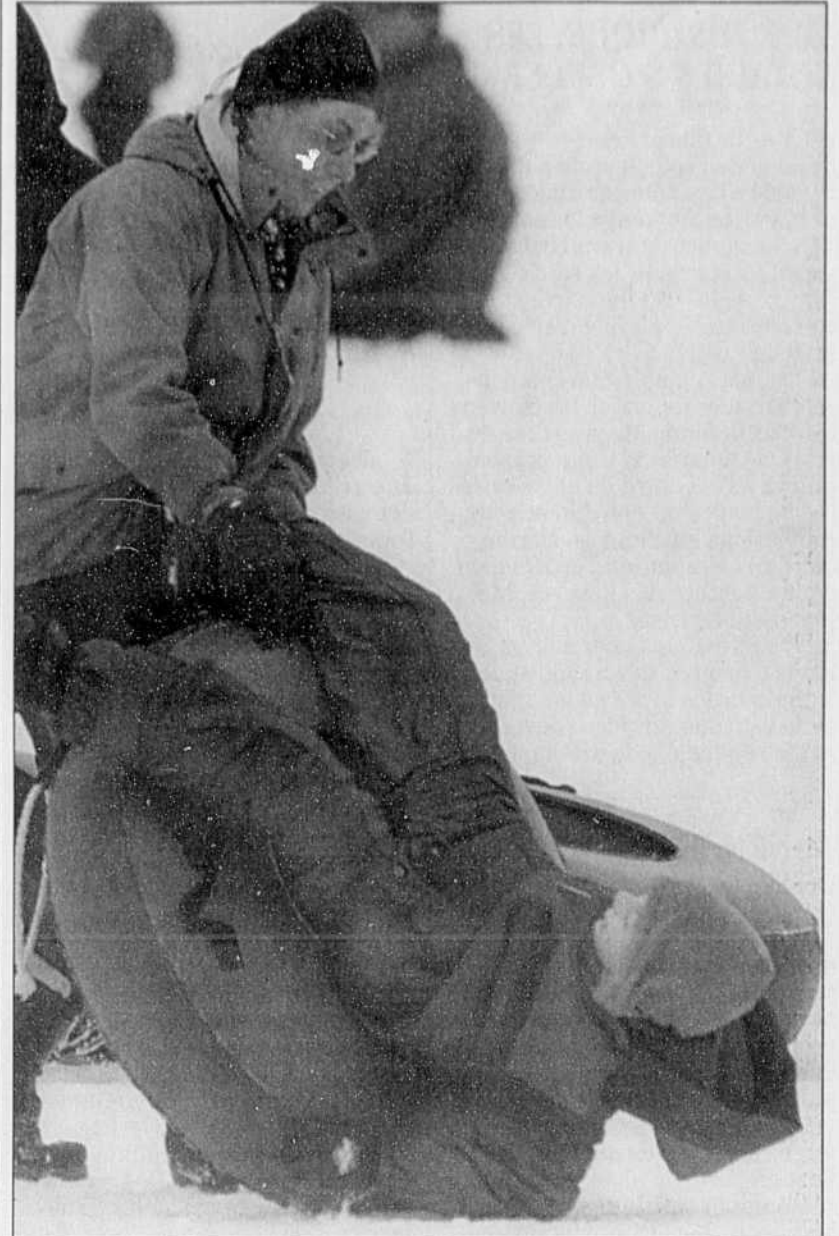


PHOTO JACQUES NADEAU

LE RETOUR du froid n'a pas empêché petits et grands de se «tordre les boyaux», hier, en dévalant les pentes du mont Royal sur des chambres à air. Une façon amusante de défier le froid, qui a fait un retour en force après une fin de semaine plutôt calme.

Succession de Claude Corbo

## Effervescence à l'UQAM

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La course à la succession de Claude Corbo à la tête de l'UQAM compte déjà un candidat déclaré: Stephen Schecter, professeur depuis 20 ans au département de sociologie de l'UQAM, qui a trouvé une formule simple pour définir son programme: «il faut que les étudiants aient, que les professeurs aient, et que les administrateurs aient!»

M. Schecter admet d'emblée qu'il n'a pas de «grande expérience comme gestionnaire», mais, ajoute-t-il, «je ne crois pas que la gestion présente de grands secrets. Quelqu'un qui observe l'institution de l'intérieur depuis 20 ans est aussi bien placé qu'un candidat de l'extérieur. Administrer, c'est avoir une conception claire de ce qu'on veut faire, et pouvoir amener les gens à vous suivre».

La période de candidature pour le remplacement du recteur Claude Corbo doit débuter très bientôt, et M. Schecter rencontrera une forte concurrence.

À l'intérieur de l'UQAM, plusieurs noms circulent déjà comme recteurs potentiels, des noms souvent suggérés par les artisans de l'UQAM eux-

mêmes, plutôt que par les principaux intéressés.

Parmi les noms qui reviennent régulièrement depuis trois semaines, on note ceux de Florence Junca-Adenot, l'actuelle vice-rectrice à l'administration (dont la candidature serait bien vue à l'interne par l'administration, mais qui suscite des résistances chez les professeurs), de Paule Leduc, actuellement vice-présidente de l'Université du Québec (qui a déjà présidé le Conseil de recherche en sciences humaines, qui a déjà été sous-ministre à Québec, et qui possède donc un imposant parcours), du célèbre sociologue et universitaire Guy Rocher, de Monique Lefebvre, une ancienne vice-rectrice de l'UQAM maintenant au CRIM, centre de recherche en informatique, de Claire McNicoll, vice-rectrice aux communications à l'Université de Montréal, qui avait été «finaliste» l'année dernière pour occuper le poste de nouveau recteur à Concordia.

Les candidats intéressés seront invités à poser leur candidature d'ici la mi-février, et le comité de sélection nommé par l'UQAM pour gérer toute cette procédure tiendra des entrevues en mars, avant de dresser une liste de candidatures qui seront retenues, et

qui seront soumises au vote de la communauté universitaire, vraisemblablement en avril.

Le recteur de l'UQAM Claude Corbo sollicitait l'automne dernier un troisième mandat à la tête de l'institution. Son mandat devait être confirmé par un plébiscite tenu à la fin novembre auprès de 1160 personnes (majoritairement des professeurs) et 62 groupes œuvrant à l'UQAM.

Si M. Corbo a obtenu au total 52,1% des voix en faveur du renouvellement de son mandat, il voyait 53,5% des professeurs rejeter ce mandat. Il a conclu qu'il ne disposait pas d'un mandat assez fort pour continuer.

Après avoir laissé planer l'idée de reconsidérer sa décision, M. Corbo a maintenant décidé de prendre un congé d'études, particulièrement à l'Université McGill.

Le comité de sélection qui avait été mis en place pour encadrer la procédure de renouvellement du mandat du recteur doit maintenant procéder à un appel public de candidatures.

En attendant, les fonctions de recteur sont assumées de façon intérimaire par le vice-recteur aux communications Gilbert Dionne.

Stephen Schecter, également connu pour ses travaux dans diffé-

rents domaines (dont ses recherches et ses publications sur le sida, sur la post-modernité) se dit prêt à aller «jusqu'au bout» du processus de nomination du recteur, dans la mesure où il pourra bénéficier de certains appuis dans la communauté universitaire, ce qui reste à prouver pour le moment.

«L'université ne peut plus être un lieu de formation tout azimut, et un lieu de résolution des problèmes budgétaires de l'État, dit-il en entrevue au Devoir. On essaie de répondre à toutes sortes de pressions énormes du milieu des entreprises, et à ce qu'on croit être les métiers d'avenir. De plus, on demande aux professeurs de publier n'importe quand, n'importe où: l'université manque de savoir, de paix, d'intelligence, de raison.»

M. Schecter déclare d'emblée qu'il préfère «former des gens qui connaissent Ovide que de les former à une nouvelle technique de gestion. Nos élites manquent de culture classique».

Et Stephen Schecter déplore que les universités acceptent des étudiants «qui n'ont pas les qualifications adéquates. L'université doit prendre ses responsabilités et imposer des exigences minimales».

## Une autre école veut le retrait de son statut confessionnel

LE DEVOIR

Une troisième école de la commission scolaire Sainte-Croix sur l'île de Montréal demande maintenant le retrait de son statut confessionnel.

En effet, après avoir tenu une consultation auprès des parents de l'école Lajoie, le dépouillement du vote effectué hier soir dans les locaux de la commission scolaire indique que 65% des parents de l'école ont demandé le retrait du statut confessionnel. Le taux de participa-

tion s'est élevé à 60,3%. Un comité de parents avait amorcé cette procédure en septembre dernier, et le vote se tenait auprès des parents depuis le 18 décembre, pour se terminer hier.

Le retrait du statut confessionnel de l'école est possible grâce à une procédure balisée de façon stricte par la loi. L'école Lajoie est la troisième école à demander le retrait de son statut confessionnel dans cette commission scolaire depuis deux ans, après les écoles PGL et Nouvelle-Québecs.

### Avis public

#### Ville de Montréal

#### Commission du développement urbain de Montréal

##### Étude publique

Invitation à participer  
Assemblée des 23 et 24 janvier 1996 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
(En cas d'ajournement : le 25 janvier 1996, à 19 h)

##### À cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

##### L'ordre du jour comprend les projets de règlement soumis par le comité exécutif, aux fins de :

##### Séance du 23 janvier 1996

- Permettre la signalisation extérieure de l'édifice sis au 1000, rue de la Gauchetière Ouest (district électoral de Peter-McGill).
- Autoriser l'agrandissement du Théâtre du Nouveau Monde, situé à l'angle sud-est des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, ainsi que la démolition du bâtiment de 9 étages situé au 1245, rue Saint-Urbain (district électoral de Saint-Jacques).
- Autoriser la vente de boissons alcooliques dans une section de restaurant situé au 1437, boulevard René-Lévesque Ouest, à l'angle nord-est de la rue Mackay (district électoral de Peter-McGill).

##### Séance du 24 janvier 1996

- Autoriser la construction et l'occupation d'un nouveau pavillon universitaire sur un emplacement situé du côté est de la rue Sanguinet, entre les rues Christin et Sainte-Catherine Est, ainsi que la démolition des bâtiments situés au 1225-37, rue Sanguinet (district électoral de Saint-Jacques).
- Autoriser la construction et l'occupation d'un ensemble de bâtiments commerciaux et résidentiels du côté sud de l'avenue du Mont-Royal, entre les avenues Laval et de l'Hôtel-de-Ville (district électoral de Jeanne-Mance).
- Autoriser la construction de bâtiments résidentiels de 2 à 3 étages sur la rue Adrien-Hébert (district électoral de Marc-Aurèle-Fortin).

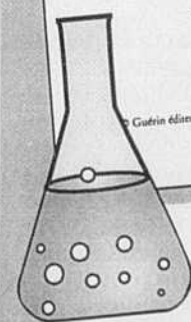
- Permettre à Vidéotron ltée d'aménager un relais de câble-distribution à l'intérieur d'un bâtiment existant situé à l'arrière du terrain de l'école du Mont-Saint-Antoine sise au 8147, rue Sherbrooke Est (district électoral d'Honoré-Beaugrand).

##### Renseignements sur ces dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens  
1301, rue Sherbrooke Est  
Pavillon Lafontaine  
872-8265

Le greffier,  
Léon Laberge

## CHIMIE



## TABLEAU PÉRIODIQUE DES ÉLÉMENTS

Nouveauté

Feuille de format 8,5 X 11

Laminée noir et blanc

Code n°2222-T 2,00 \$

- **LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM**  
335, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 3J8  
Tél.: (514) 284-2210 Téléc.: (514) 284-1849
- **LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL**  
168-170, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1K9  
Tél.: (514) 861-5647 Téléc.: (514) 861-5307
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)**  
4560, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L3  
Tél.: (514) 849-1112 Téléc.: (514) 849-6360
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)**  
4440, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1  
Tél.: (514) 843-6241 Téléc.: (514) 843-6298
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)**  
Station Métro-Longueuil, Longueuil (Québec) J4K 2T4  
Tél.: (514) 677-6525 Téléc.: (514) 674-0507



guérin

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

## LE DEVOIR

## POLITIQUE

EN BREF

## AIDE JURIDIQUE: LES NOTAIRES S'OPPOSENT

(PC) — Se disant soucieuse de sa mission de protection du public, la Chambre des notaires du Québec s'oppose fermement à la proposition du comité de travail Schabas visant à supprimer les services notariaux de la liste des services couverts par le régime d'aide juridique.

«Il est inacceptable que l'on puisse envisager de priver les citoyens les plus démunis de la société de services notariaux. Cette proposition va à l'encontre de notre système de justice où cohabitent deux professions juridiques», affirme dans un communiqué le président de la Chambre des notaires, Me Jean-Paul Dufresne.

Il en coûtera plus cher à l'État, selon la Chambre des notaires, de supprimer les services notariaux de la liste des services couverts par le régime d'aide juridique.

## TOURNÉE DE JOHNSON

Québec (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Daniel Johnson, entreprend cette semaine une tournée qui lui fera rencontrer les militants du Parti libéral dans tout le Québec. Il en profitera certainement pour consolider son leadership, qui a fait l'objet de certaines critiques depuis octobre dernier, alors que les forces fédéralistes qu'il dirigeait l'ont emporté de justesse lors du référendum sur l'avenir du Québec. Jeudi soir, 18 janvier, M. Johnson aura une première rencontre avec les militants des circonscriptions du sud du Québec, soit ceux de Châteauguay, Saint-Jean, Salaberry-Soulanges, Iberville, Beauharnois-Huntingdon et Vaudreuil. Cette dernière est la circonscription qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis 1981. Pour l'occasion, le chef de l'opposition sera accompagné des députés libéraux de la région et de quelques dirigeants du parti. Le lundi 22 janvier, il rencontrera les militants de la douzaine de circonscriptions que compte la région métropolitaine de Québec, ainsi que des libéraux des circonscriptions du secteur Richelieu-Yamaska. Le lendemain, 23 janvier, M. Johnson rendra visite aux libéraux des circonscriptions de la Rive-Sud de Montréal, toujours en compagnie des députés de sa formation politique.

## LA CSN APPROUVE LE PROJET DE LOI 130

(Le Devoir) — La CSN souhaite vivement que le ministre de la Justice, Paul Bégin, aille de l'avant avec le projet de loi 130 sur la justice administrative, qu'il a déposé en décembre dernier. «Ce projet de loi a le mérite d'établir de grands principes de cohérence, de transparence et de qualité dans le processus de la justice administrative», selon le vice-président de la CSN, Marc Laviolette. Ce projet vise à rassembler en un seul tribunal administratif les innombrables (plus d'une soixantaine) tribunaux actuels qui voient, chacun à leur façon, à l'application d'une infinité de lois, allant du domaine social au domaine économique, en passant par les professions, l'évaluation foncière, le territoire et l'environnement. L'uniformisation des tribunaux administratifs introduira une cohérence qui était devenue nécessaire, selon M. Laviolette, tout en favorisant un processus souple, puisque cinq sections sont prévues, qui auront chacune leur mode de fonctionnement.

## UN OFFICIEL DU CIO CRIE AU RACISME

(PC) — Le plus important membre canadien du Comité international olympique, le Montréalais Richard Pound, affirme que les idéologues séparatistes du Québec encouragent l'insécurité culturelle en livrant des messages racistes. M. Pound, un membre du comité exécutif du CIO, a demandé aux Québécois francophones de renier «les alarmants sentiments racistes qui ont émergé durant le référendum», en rappelant «l'horrible exemple de l'ancienne Yougoslavie». Dans un discours devant des membres du *Canadian Club*, l'ancien nageur olympique a critiqué les nationalistes québécois, mais aussi les politiciens d'extrême droite du Québec, pour avoir refusé de prendre leurs responsabilités. Il a blâmé leur manque de vision en général, et a déclaré après son discours que la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver 2002 n'a pas été rejetée à cause de l'incertitude politique, même s'il avait déjà présenté l'an dernier la menace de la séparation du Québec comme un obstacle aux ambitions de la capitale québécoise.

## La séparation est maintenant complète

Lucien Bouchard a rempli une dernière formalité en démissionnant comme député fédéral du Lac-Saint-Jean

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Lucien Bouchard a accompli hier sa dernière formalité sur la scène fédérale en remettant formellement sa démission comme député de Lac-Saint-Jean et chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes.

En même temps, M. Bouchard a désigné le député de Laurier-Sainte-Marie et whip du Bloc québécois, Gilles Duceppe, à titre de leader intérimaire d'ici le 17 février, date où le conseil général du parti devra choisir entre Michel Gauthier et Francine Lalonde pour lui succéder.

Le fondateur du Bloc a fait connaître sa décision par une simple lettre envoyée en après-midi au président des Communes Gilbert Parent, avant de présider, en soirée à Montréal, une dernière rencontre du bureau de direction de son parti. Il fera une conférence de presse aujourd'hui, sa première en qualité de chef du Parti québécois.

Si elle n'est survenue aussi tard que pour des raisons techniques, le départ de M. Bouchard crée par ailleurs une situation inédite au Parlement. Le Bloc et le Parti réformiste de Preston Manning sont en effet désormais à égalité en termes de sièges, 52 à 52. Le Reform a déjà soumis une motion visant à le faire reconnaître comme opposition officielle, que M. Parent a prise en délibéré.

Il est cependant à prévoir que le *statu quo* sera maintenu tant que des élections complémentaires n'auront pas eu lieu. Pour l'heure, les sièges de Lac-Saint-Jean et Labrador sont vacants, et celui de Humber-Sainte-Barbe-Verte, le fief terre-neuvien de Brian Tobin, devrait aussi l'être sous peu.

Par ailleurs, la démission de M. Bouchard relance le débat autour du régime de pension des anciens députés fédéraux, auquel il devient immédiatement admissible au rythme de plus de 32 000 \$ par année. Il avait déjà fait part de son intention de se prévaloir de cet avantage, mais c'était avant sa décision de briguer la chefferie du PQ et le poste de premier ministre du Québec (voir texte ci-contre).

M. Bouchard quitte donc la politique fédérale après une carrière de sept ans et demi fertiles en rebondissements.

Appelé sous les drapeaux par Brian Mulroney dans la foulée de l'accord du lac Meech, il a d'abord été élu lors d'une élection complémentaire en juin 1988. Cinq mois plus tard, il était réélu alors que les conservateurs obtenaient un deuxième mandat.

Secrétaire d'Etat puis ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard devait démissionner avec fracas en mai 1990 devant la volonté du gouvernement fédéral de diluer Meech pour s'assurer l'appui unanime des provinces, un geste qui n'aura pas permis de sauver l'accord. Prend alors fin une longue amitié entre MM. Bouchard et Mulroney, dont les plaies n'ont pas encore été cicatrisées à ce jour.

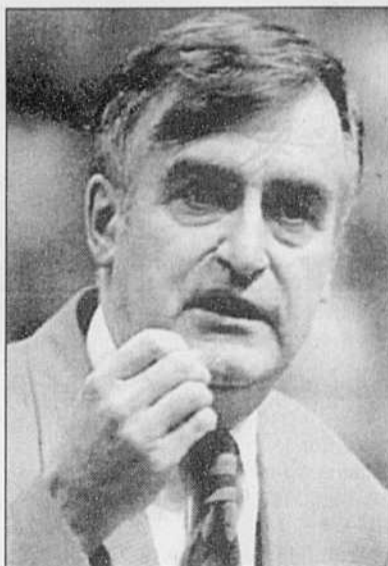
M. Bouchard entame dès lors sa traversée du désert politique. En compagnie d'une poignée d'anciens députés conservateurs et libéraux, il met sur pied un groupe indépendant à la Chambre des communes qui, faute de reconnaissance parlementaire officielle, occupe les banquettes arrière et n'a à peu près pas droit de parole.

En 1991, il fonde le Bloc québécois puis, l'année suivante, fait campagne aux côtés de Jacques Parizeau à l'occasion du référendum sur l'accord de Charlottetown, dont les forces du NON sortent victorieuses avec plus de 56 % des voix.

En octobre 1993, le Bloc profite notamment de l'effondrement des conservateurs et, avec environ la moitié des suffrages exprimés, rafle 54 des 75 sièges à l'enjeu au Québec. Contre toute attente, Lucien Bouchard le «séparatiste» devient chef de la loyale opposition de Sa Majesté aux Communes.

Fin 1994, M. Bouchard frôle la mort, mais revient en force pour modifier de fond en comble la stratégie référendaire des souverainistes. Après le «virage», c'est l'entente tripartite avec MM. Parizeau et Mario Dumont puis, en milieu de campagne référendaire, sa nomination à titre de «négociateur en chef» d'un éventuel partenariat Québec-Canada. Littéralement porté par M. Bouchard, le OUI s'incline le 30 octobre par un peu plus d'un point de pourcentage à peine.

Le 31 octobre, Jacques Parizeau quitte ses fonctions. Trois semaines plus tard, M. Bouchard se porte candidat à sa succession et, jeudi dernier, il devenait chef du PQ de facto vu l'absence de concurrents.



Lucien Bouchard

PHOTO ARCHIVES

## Francine Lalonde prône la paix et l'harmonie

Le Bloc québécois doit modifier sa mission, croit-elle

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Le Bloc québécois doit modifier sa mission, estime Francine Lalonde, qui entend porter le message de la paix et de l'harmonie jusqu'aux confins du Canada anglais. «Désormais, l'action du Bloc devra être proactive plutôt que seulement réactive.»

Constatant que le Canada anglais réagit avec émotion et colère aux résultats du référendum du 30 octobre, la candidate à la succession de Lucien Bouchard croit qu'il faut tout mettre en œuvre pour renouer le dialogue.

«Devant ce Canada qui se prépare un pays avec ou sans nous, il est important que le Bloc à Ottawa se serve de cet avant-poste pour convaincre les Canadiens de la nécessité d'un partenariat économique et politique, pour que l'accession du Québec à la souveraineté se fasse dans la paix et l'harmonie», a-t-elle déclaré dans une entrevue au *Devoir*.

Si elle est élue à la présidence du Bloc québécois, Francine Lalonde effectuera une tournée pancanadienne et utilisera toutes les tribunes publiques disponibles de Vancouver à Saint-Jean Terre-Neuve, pour tenter de dissiper le climat de tension qui prévaut, pour rebâtir des alliances. «C'est possible de projeter cette image constante et ferme de gens convaincus et ouverts qui veulent se donner un pays, mais qui n'ont rien contre le pays qu'est le Canada. On ne peut pas vouloir se donner un pays en ravalant, en rapetissant le pays des autres.»

La députée de Mercier estime qu'elle est la mieux préparée, la plus apte à diriger le Bloc dans cette mission de paix. Une prétention qu'elle fonde notamment sur l'expérience de leadership qu'elle a acquise avant son entrée en politique, notamment à la tête des syndicats. Aussi parce que pendant les deux ans qu'elle a siégé à la Chambre des communes, elle a fait d'innombrables interventions pour défendre les intérêts des provinces anglophones contre les décisions politiques du gouvernement Chrétien, tantôt en faveur des débauchés de Vancouver, tantôt à la rescousse des pêcheurs de Terre-Neuve. Enfin, parce que pour être



Il faut convaincre les Canadiens de la nécessité d'un partenariat économique avec le Québec, estime Francine Lalonde.

PHOTO JACQUES NADÉAU

compris du Canada anglais, il faut savoir s'exprimer correctement en anglais. Parfaitement bilingue, elle a cet indéniable avantage sur l'autre aspirant à la direction du Bloc, Michel Gauthier, qui lui est unilingue francophone.

Personnalité chaleureuse, femme simple et directe, avec un zeste de timidité, âgée de 55 ans, Francine Lalonde n'a rien perdu de ses convictions politiques depuis son plongeon dans le bouillon politique. Elle défend aujourd'hui les programmes sociaux avec la même ferveur qu'en 1985, lorsque René Lévesque l'a nommée ministre déléguée à la condition féminine. Pour peu que les étiquettes soient de mise, on peut la situer au centre-gauche. Ce qui est inconfortable au sein d'un caucus relativement conservateur.

Mais Francine Lalonde appartient à cette génération de femmes qui n'ont pas froid aux yeux. Dans cette

course à la direction du Bloc, elle ne part pas gagnante, loin de là. Ses chances de l'emporter sont à peu près nulles. Seulement 10 des 53 députés de son caucus ont osé lui accorder leur appui. Sa candidature a été mal accueillie par plusieurs de ses collègues, qui lui ont d'ailleurs fait savoir qu'il eût été préférable que cette campagne au leadership n'ait jamais lieu.

Le Bloc québécois compte 100 000 membres, mais le successeur de Lucien Bouchard sera choisi en cercle fermé, par les 167 membres du conseil général. Ce qui a des apparences de dictature démocratique. Francine Lalonde aurait souhaité que l'on tienne un véritable congrès au leadership, mais elle accepte les règles du jeu ainsi définies par la direction du parti. Au minimum, elle espère que le conseil général fera fonction de collège électoral et que les militants de la base seront consultés.

## Bouchard touchera 55 000 \$ de plus

Comme Brian Tobin, il trouve légitime de recevoir sa pension de député fédéral

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Le saut de Lucien Bouchard en politique provinciale n'a pas seulement des retombées de prestige. Le futur premier ministre du Québec aura un traitement supérieur de 55 000 dollars par année à ce qu'il touchait comme simple chef de l'opposition officielle à Ottawa.

En effet, cumulant sa pension fédérale de 38 400 dollars par année avec son salaire de premier ministre de 130 111 dollars, la rémunération globale de M. Bouchard atteindra 168 511 dollars, comparativement aux 113 500 dollars qu'il recevait comme chef du Bloc québécois.

Le prochain chef du Parti québécois entend suivre l'exemple de son collègue aux Communes, Brian Tobin, en se prévalant de sa pension fédérale en même temps qu'il dirige les affaires de sa province natale.

«M. Bouchard a bien l'intention de garder sa pension. Il considère qu'il l'a dûment gagnée», a fait savoir hier l'attachée de presse du premier ministre désigné, Marthe Lawrence.

Il ne s'agit pas là d'une surprise. Lorsque le gouvernement fédéral a procédé l'an dernier à une réforme du régime de retraite des parlementaires, presque tous les membres de l'opposition officielle ont refusé d'emboîter le pas à la majorité des députés réformistes qui ont choisi de ne pas adhérer au nouveau régime. M. Bouchard a alors déclaré ne pas avoir honte de toucher une pension que j'ai gagnée après avoir passé sept ou huit de mes meilleures années à Ottawa à des salaires qui n'ont rien de comparable à ce que j'aurais gagné dans le secteur privé.

Lorsque le ministre fédéral des Pêches, M. Tobin, a posé sa candidature à la succession de Clyde Wells

comme chef des libéraux terre-neuviens, il a également fait savoir qu'il entendait se prévaloir de sa pension fédérale de 53 000 dollars par année.

En revanche, le député péquiste Denis Lazure, qui a démissionné la semaine dernière pour accéder à la présidence de l'Office des personnes handicapées du Québec, a renoncé à sa pension parlementaire de 60 000 dollars. Il touchera une rémunération annuelle de 90 000 dollars comme président de l'OPHQ.

Bien que la pratique de *double dipping* — selon laquelle les anciens parlementaires jouissent d'une pension de député en même temps qu'ils occupent un emploi à temps plein — soit dénoncée par les groupes militant en faveur des droits des contribuables, Mme Lawrence a fait savoir que M. Bouchard exerce «un choix personnel» en profitant des retombées financières de sa carrière fédérale.

Cette dernière, qui aura duré sept ans et demi, permettra au prochain chef du PQ d'être récompensé non seulement en temps que député, mais également pour avoir servi au conseil des ministres et comme chef de l'opposition. En tout, M. Bouchard touchera une pension reliée à chacun des postes qu'il a occupés à Ottawa.

Selon les calculs obtenus par *Le Devoir*, c'est près de 24 000 dollars qu'il recevra grâce à ses mandats de député; 4660 dollars pour année pour avoir servi pendant deux ans comme secrétaire d'Etat et ministre fédéral de l'Environnement; 4800 dollars reliés aux trois ans et quart pendant qu'il était simple chef de parti; et 5300 dollars pour avoir occupé pendant plus de deux ans le poste du chef de l'opposition. Le montant total de sa pension dépassera ainsi 38 400 dollars par année.

## La loterie et le blanchiment d'argent

## L'intégrité de Loto-Québec n'est pas mise en cause, selon Ménard

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, se dit «inquiété» de l'utilisation du réseau de Loto-Québec par le monde interlope pour blanchir de l'argent.

«Les vrais gagnants prennent des risques énormes» en vendant leurs billets sans inscrire leur nom dessus, a commenté M. Ménard hier, à son arrivée à la réunion du conseil des ministres.

M. Ménard réagissait aux révélations publiées en fin de semaine par les quotidiens *Quebecor* (*Journal de Montréal* et *Journal de Québec*) et selon lesquelles des représentants des milieux criminels se procurent des billets gagnants de loterie auprès des citoyens et les utilisent afin de blanchir des fonds.

Les deux quotidiens identifient même des familles et des groupes de motards qui sont en train de battre des records de «chance» à Loto-Québec, ayant empoché à plusieurs reprises des gains importants depuis cinq ans.

Selon ces deux journaux, le truc consiste à acheter un billet gagnant à son véritable propriétaire avant que le prix ne soit réclamé. Les malfaiteurs peuvent alors faire croire que les importants montants d'argent qu'ils retirent du trafic de la drogue proviennent de gains légaux à la loterie.

Le ministre Ménard a tenu à faire

quelques mises au point cependant. D'une part, l'intégrité de Loto-Québec, l'entreprise d'Etat qui gère les loteries, n'est pas mise en cause par le système.

D'autre part, «les gagnants prennent des risques énormes» en acceptant de faire des affaires avec des représentants du monde interlope. «Vendre son billet sans y inscrire son nom est un risque», a dit le ministre Ménard.

Ce dernier a soutenu qu'il avait entendu parler de ce système de blanchiment d'argent «avant même d'être nommé ministre».

Mais il est très difficile d'enrayer le système, croit-il. «Va-t-on interdire la pizza parce que des gens investissent dans de fausses pizzerias pour blanchir de l'argent?», a-t-il ironisé.

Selon M. Ménard, une des façons pour les enquêteurs de la police d'identifier ceux qui blanchissent de l'argent est justement de vérifier la liste des gagnants fréquents à la loterie.

«Si on voit que quelqu'un gagne plus souvent à Loto-Québec qu'il ne le devrait, on va soupçonner une opération de blanchiment d'argent. C'est un indice qui va nous permettre de surveiller cet individu de façon plus attentive», a expliqué le ministre.

Enfin, M. Ménard s'est réjoui que des journalistes aient enquêté de façon «systématique et rigoureuse» sur cette nouvelle façon qu'a trouvée le milieu interlope pour blanchir de l'argent.

## Bouchard hérite du problème Le Hir

PRESSE CANADIENNE

Québec — C'est bel et bien le prochain premier ministre Lucien Bouchard qui aura à commenter le rapport d'enquête sur les contrats de recherches accordés au défunt ministre de la Restructuration de Richard Le Hir, puisqu'on a confirmé, hier au cabinet du Vérificateur général, qu'il est impossible que le travail soit [terminé] avant la fin de janvier.

«L'enquête est toujours en cours, il y a encore beaucoup de recoupe-

ments à effectuer, le travail n'est pas terminé», a brièvement précisé le directeur du cabinet et des communications Arthur Roberge.

Le rapport élargi devait être rendu public le 15 janvier mais des contraintes et des vérifications de dernière minute ont forcé un nouveau décalé.

On précisait alors que la fin de janvier serait plus réaliste. M. Roberge a indiqué qu'il faudra de toute évidence patienter davantage avant de connaître les conclusions du Vérificateur général.

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## LE ROI DU LESOTHO MEURT

Maseru (AFP) — Le roi du Lesotho, Moshoeshoe II, a trouvé la mort hier dans un accident de voiture dans son royaume, dans la région montagneuse de Maluti. Les chefs traditionnels vont se réunir dans les prochains jours pour désigner son successeur, probablement son fils le prince David Mofokeng qui a déjà régné sous le nom de Lesie III. Le roi Moshoeshoe II avait retrouvé son trône le 25 janvier 1995 après quatre années de déchéance. En 1990, la junte militaire au pouvoir avait installé au pouvoir son fils Letšie, en exilant à Londres le roi déchu. Le roi avait déjà connu l'exil en 1970 après avoir tenté de contrer le pouvoir militaire de l'époque et échoué à restaurer la monarchie. En août 1994, son fils Letsie III avait fomenté un coup d'État pour lui permettre de revenir au pouvoir, en écartant des affaires le gouvernement démocratiquement élu l'année précédente.



Moshoeshoe II

## IMPASSE POLITIQUE EN TURQUIE

Ankara (AFP) — La recherche d'un nouveau gouvernement en Turquie, où les législatives du 24 décembre ont donné un parlement morcelé, apparaît de plus en plus difficile et l'on parle déjà de nouvelles élections anticipées. Vainqueur d'une courte tête des élections, le chef du parti islamiste de la Prospérité (Refah) Necmettin Erbakan est à la recherche d'un partenaire de coalition. Sur les quatre autres partis représentés à l'assemblée, deux, la Voie juste du premier ministre sortant Tansu Ciller et la Gauche Démocratique de Bulent Ecevit, lui ont opposé une fin de non-recevoir. Seul le Parti de la Mère Patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz, lui permet d'entretenir un faible espoir. Mais une quarantaine de députés du ANAP ont menacé de démissionner si M. Yilmaz s'alliait avec M. Erbakan.

## ROH PLAIDE COUPABLE

Séoul (Reuters) — L'ancien président sud-coréen Roh Tae-woo a déclaré hier qu'il plaiderait coupable pour avoir accepté de l'argent alors qu'il était en exercice et qu'il accepterait la décision du tribunal chargé de le juger pour corruption. Les fonds reçus d'hommes d'affaires représentaient des «donations qui n'étaient pas liées à des faveurs ou des récompenses», a-t-il affirmé dans un document présenté par ses avocats. Ces fonds, qui ont totalisé bien plus de 600 millions de dollars, ont permis de poursuivre sans difficulté la politique de l'État. Ils sont désormais considérés comme une accumulation de richesses qui blesse l'orgueil du pays et des citoyens. J'accepterai toute responsabilité et condamnation», a ajouté l'ancien président. Roh Tae-woo est arrivé au tribunal criminel de Séoul hier en provenance du centre pénitentiaire dans lequel il séjourne depuis son arrestation le 16 novembre.

## ISRAËL VEUT CONSERVER LES EAUX DU GOLAN

Jérusalem (Reuters) — Le ministre israélien des Affaires étrangères, Ehud Barak, a déclaré hier que la Syrie savait qu'Israël ne ferait aucune concession sur l'eau du Golan pendant la guerre des Six Jours, en 1967. «Les Syriens savent que les eaux de Tibériade et du Jourdain sont pour notre usage exclusif», a déclaré un responsable, citant des propos tenus par Barak lors d'une réunion parlementaire à huis clos. Interrogé par le chef du Likoud (opposition), Benjamin Netanyahu, qui lui demandait si Israël était prêt à discuter de la répartition de l'eau, Barak a, selon le responsable, répondu par la négative. «L'eau est à nous et elle doit rester notre». Selon Israël, les cours d'eau venus du Golan pour se jeter dans le lac de Tibériade, la plus grande réserve d'eau d'Israël, couvrent 30 % de ses besoins.

## DES CIVILS LIBÉRIENS FUIENT

Monrovia (Reuters) — Des soldats de la Force africaine de maintien de la paix au Liberia (Ecomog) ont commencé hier l'évacuation de civils de Robertsport, port de la côte atlantique, qui furent les attaques de rebelles. Ce déplacement intervient le jour même où le plan de désarmement des factions devait rentrer en application. Les hommes appartenant, selon des résidents et des membres de l'Ecomog, à la milice Ultimo-J du général Roosevelt Johnson. La radio publique a précisé que les attaques dans la région de Robertsport ont commencé il y a trois jours. Hier devait commencer le désarmement d'environ 60 000 maquisards du pays conformément à l'accord de paix conclu en août dernier sous les auspices des 16 pays de la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest.

## 341 MORTS DE FROID À MOSCOU

Moscou (AFP) — Trois cent quarante et une personnes sont mortes de froid dans les rues de Moscou entre le 1er novembre 1995 et le 12 janvier de cette année, ont annoncé les services de santé de la capitale russe cités par l'agence Interfax. Selon les médecins moscovites cités par la même source, tous les morts de froids recensés cet hiver étaient en état d'ébriété. Vingt-sept morts ont été recensés pour la seule semaine du 5 au 12 janvier, moins froide pourtant que la dernière semaine de 1995, lorsque le thermomètre était descendu à moins 21 degrés. D'innombrables moscovites ont en outre été hospitalisés cet hiver pour hypothermie, et certains ont dû être amputés d'une extrémité gelée.

## LE SOUDAN ACCUSE L'ÉRYTHRÉE

Khartoum (AFP) — Le Soudan a affirmé hier que les forces armées érythréennes ont traversé la frontière entre les deux pays et pénétré en territoire soudanais, où des combats les ont opposés aux troupes soudanaises. Dans une déclaration rapportée par l'agence officielle SUNA, le général Mohammed Abdallah Oueidah, président du comité de défense et de sécurité au Parlement soudanais, a affirmé que les combats se sont produits dans la localité d'Awad, à 60 kilomètres à l'est de Kassa, la ville située à 80 km de la frontière entre le Soudan et l'Érythrée et à 600 km au sud-est de Khartoum. «La provocation érythréenne coïncide avec des attaques des forces éthiopiennes dans l'Etat frontalier de Gedaref», a ajouté le général Oueidah qui s'adressait au Parlement. «L'attaque éthiopienne, appuyée par des forces étrangères, démontre l'existence d'un plan contre le Soudan», a-t-il poursuivi sans préciser de quelles «forces étrangères» il s'agissait.

La situation des otages aux mains des rebelles tchéchènes

## L'armée russe attaque le commando

La situation demeure toutefois confuse à Pervomaïskaïa

Moscou (AFP) — Les troupes russes engagées hier matin contre le commando tchéchène retranché à Pervomaïskaïa (république russe du Daguestan) n'ont pu encore dans la soirée des nids de résistance isolés, a indiqué hier soir le ministère de l'Intérieur à Moscou.

Toutefois, sur le terrain, la situation demeure confuse hier soir. Chacun des deux côtés affirme avoir pris le dessus sur l'autre et les informations sont contradictoires.

Les combats d'envergure lancés pour réduire le commando de 150 indépendantistes «sont dans l'ensemble terminés, et les détachements du ministère de l'Intérieur et du Service fédéral de sécurité (FSB) liquident des groupes isolés de combattants qui continuent de résister», a affirmé le ministère de l'Intérieur.

Sur place, des journalistes pouvaient voir à plusieurs kilomètres de distance des flammes s'élever de Pervomaïskaïa, et entendre des explosions intermittentes. La télévision russe a diffusé des images des hélicoptères tirant des fusées éclairantes au-dessus du village.

Selon l'agence ITAR-TASS, les Tchéchènes se sont repliés dans les faubourgs du village après avoir subi une série de frappes aériennes.

De sources concordantes citées par les agences

russes, on annonçait également qu'une dizaine de combattants tchéchènes avaient été capturés ou s'étaient rendus dans la soirée.

L'agence ITAR-TASS a affirmé en outre qu'un membre du commando a été capturé alors qu'il tentait de sortir du village déguisé en civil. Le service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) a confirmé que des membres du commando tentaient de s'échapper en se déguisant en civils.

L'identité et les propos de chaque homme se présentant comme un ex-otage sont soigneusement vérifiés, a précisé un porte-parole du FSB.

Selon ce porte-parole, «les troupes fédérales occupaient la plus grande partie de Pervomaïskaïa côté nord, et s'efforçaient de liquider des groupes se cachant dans des immeubles et ayant perdu le contact entre eux».

Aucune nouvelle information n'était disponible hier soir sur le nombre d'otages libérés et sur d'éventuelles victimes civiles des combats. Le commando détenait au total plus d'une centaine d'otages.

Dans la journée, les Russes avaient annoncé que 14 otages avaient été exécutés par le commando, et que neuf autres avaient été libérés au cours des combats.

Les indépendantistes tchéchènes ont nié les exécutions et démenti la libération de neuf otages, mais ont affirmé que 15 otages avaient été tués pendant l'assaut russe hier matin.

La télévision d'État ORT a montré des images de six des otages libérés dans la journée, six hommes visiblement très éprouvés. Les hommes ont raconté brièvement comment ils avaient été pris en otages mardi dernier à Kizliar, la ville du Daguestan où a commencé le raid des Tchéchènes.

Interrogé sur la façon dont il a été libéré, l'un d'eux a seulement déclaré: «Quand ils (les membres du commando) ont commencé à se retirer, j'ai perdu connaissance. Lorsque je suis revenu à moi, je n'ai vu personne autour de moi, je me suis caché derrière une maison puis j'ai commencé à courir».

Un autre ex-otage, interrogé sur ses conditions de détention, s'est borné à répondre qu'il avait été traité «comme on traite les gens au bout d'un fusil».

En début de soirée, des militaires «de haut rang» cités par l'agence russe Interfax avaient affirmé que les combats se poursuivraient toute la nuit si nécessaire, «jusqu'à la liquidation complète des terroristes et la libération de tous les otages».

GRÈCE

## Papandréou démissionne

Athènes (AFP) — Le premier ministre grec Andréas Papandréou, hospitalisé depuis plus de deux mois, a décidé d'abandonner ses fonctions et de lancer la procédure pour désigner son successeur, a annoncé hier soir le secrétaire général du PASOK (socialiste, au pouvoir), Costas Skandalidis.

M. Skandalidis a indiqué que le premier ministre par intérim Akis Tsohatzopoulos s'était rendu chez le président de la république Costis Stéphanopoulos, pour lui faire part de la décision de M. Papandréou.

Selon la Constitution, le chef de l'État a trois jours pour convoquer le groupe parlementaire du parti majoritaire, chargé d'élire le nouveau premier ministre.

Le secrétaire du PASOK a par ailleurs annoncé qu'il avait décidé de réunir demain le comité central du parti.

La décision de M. Papandréou intervient après 66 jours d'hospitalisation pour une série de complications rénales et pulmonaires qui ont fait craindre le pire à plusieurs reprises.

Au cours des dernières semaines, l'état de santé de M. Papandréou s'est amélioré. Mais la crise politique déclenchée par sa maladie prolongée s'était aggravée et l'immense majorité des responsables du PASOK réclamait avec insistance depuis des jours que la succession soit engagée.

Seule, la garde rapprochée, et notamment la femme du premier ministre Dimitra Papandréou, s'opposait encore au remplacement du chef du gouvernement. Au cours des dernières heures, les plus réticents se sont finalement ralliés à l'idée d'un règlement rapide.

BOLIVIE

## La longue marche des cococaleras

La Paz (AFP) — La Bolivie vient de hausser le ton contre les États-Unis, accusés de ne pas respecter les accords sur la destruction des champs de coca, alors que 200 cococaleras, femmes de producteurs, devaient arriver aujourd'hui ou demain à La Paz, après 28 jours de marche.

Parties le 19 décembre dernier de la région du Chapare, à l'est de la capitale, les manifestantes protestent contre le programme d'éradication des cultures de coca, négocié entre La Paz et Washington et réclamant la fin de l'occupation policière dans leur région.

Une rencontre «de femmes à femmes» est prévue, entre les épouses du président et du vice-président de Bolivie, Mmes Ximena Sanchez de Lozada et Lidia Katarri de Cardenas, et les responsables de la marche des cococaleras, qui s'est déroulée pacifiquement jusqu'à présent.

Drapeau bolivien en tête, les cococaleras, solides paysannes vêtues de leurs traditionnels ponchos, se trouvaient hier matin à 40 km de La Paz, après 460 km d'une marche éprouvante, retardée parfois par la pluie et la neige sur les Andes. Elles ont été rejointes peu à peu par quelque 200 femmes d'autres régions et des représentants de syndicats et d'association de défense des droits de l'homme.

Les autorités ont affirmé que les forces de l'ordre ne s'opposeraient pas à leur arrivée dans la capitale, «si les manifestantes respectent l'ordre public». L'Eglise catholique et la centrale syndicale COB sont intervenues pour prévenir tout affrontement.

Pour autant, le gouvernement bolivien a déjà rejeté plusieurs des revendications des cococaleras, qui réclament notamment l'annulation du projet de privatisation de la compagnie pétrolière nationale (YPFB), présente dans leur région.

Les manifestantes demandent aussi l'indemnisation des familles de 5 producteurs de coca, tués l'an dernier lors d'affrontements avec la police, la libération de trois dirigeants cococaleras emprisonnés, et le respect des plans de développement de «cultures alternatives».

Hier, un porte-parole du gouvernement, a réaffirmé le refus officiel de discuter de la dépenalisation de la coca et de la destruction programmée des cultures.

Les autorités sont toutefois prêtes à discuter du «développement alternatif» et des atteintes aux droits de l'homme, a-t-il dit, ajoutant que les forces de l'ordre qui auraient commis des abus, «seront poursuivies».

«Dans la lutte contre la drogue, les États-Unis exigent beaucoup des pays producteurs de coca, mais ils font très peu pour eux et ne respectent pas les accords», affirme un rapport du ministère bolivien des Affaires étrangères, rendu public dimanche à La Paz.

Selon le document, la Bolivie avait déjà détruit 1750 hectares de coca en juin et 3650 autres hectares en décembre dernier, remplissant ainsi ses engagements, conformément aux accords passés en 1990 en Colombie et en 1992 à San Antonio.



Deux jeunes bosniaques de Gorazde regardent par la fenêtre de leur maison. Cette ville de Bosnie est privée d'eau et d'électricité et attend toujours des secours.

## Tudjman proclame la fin de la guerre avec la Serbie

Zagreb (AFP) — Le président croate Franjo Tudjman a donné un gage important à la communauté internationale en annonçant solennellement hier la «fin de la guerre», le jour où l'ONU a décidé de dépêcher une nouvelle mission de paix pour éviter un conflit en Slavonie orientale (est de la Croatie).

En annonçant également dans une adresse à la nation la poursuite de la démobilité de l'armée croate, M. Tudjman a exprimé sa volonté de se tourner vers l'extérieur dans l'espoir «d'intégrer les structures économiques» de l'Union européenne et de rassurer les investisseurs étrangers.

Cette annonce intervient aussi deux jours après une rencontre avec le président américain Bill Clinton en tournée dans la région.

Quatre ans après le début de la guerre serbo-croate en Croatie, la «période de guerre a pris fin» avec les reconquêtes sur les forces serbes, en mai et août dernier, de la Slavonie occidentale et de la Krajina,

a assuré M. Tudjman.

Il a ajouté que la Slavonie orientale, dernier territoire croate sous contrôle des séparatistes serbes, «doit être intégrée pacifiquement pour éviter de nouvelles pertes». Selon lui, «la normalisation des relations entre Zagreb et Belgrade doit être comprise dans ce sens».

L'ONU a lancé hier soir une nouvelle mission de paix dans cette région adossée à la Serbie, que Zagreb a menacé à plusieurs reprises de reprendre par la force et qui doit désormais être dotée d'une administration internationale intérimaire.

«Les criminels de guerre ne pourront pas rester en Slavonie orientale et il va falloir régler de la façon la plus humaine possible le cas des réfugiés venus de l'étranger qui s'y trouvent actuellement», a ajouté le président croate, dans une approche apparemment conciliante du problème des réfugiés serbes de Bosnie.

Au total, quelque 80 000 réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie se trouvent en Slavonie orientale, selon

des estimations de l'ONU.

Zagreb et Belgrade avaient décidé, en marge des négociations de paix en novembre à Dayton (Etats-Unis), d'entreprendre un processus de normalisation. La semaine dernière, le chef de la diplomatie croate Mate Granic a effectué sa première visite officielle à Belgrade.

Dans la foulée, M. Tudjman a annoncé hier la poursuite de la démobilité de l'armée croate, rendue possible selon lui par la signature de l'accord de Dayton.

«A la fin décembre 1995, 125 000 personnes ont été démobilisées et 14 000 autres seront démobilisées d'ici la fin janvier», a-t-il dit. Selon lui, l'armée a compté, de 1991 à 1995, jusqu'à 205 000 hommes dont 158 000 appelés.

Dressant un bilan des années de guerre, il a assuré que «13 583 personnes ont été tuées et 37 000 autres blessées lors de l'agression serbe en Croatie», ajoutant que «9909 Croates ont été tués et 20 640 autres blessés» en Bosnie-Herzégovine.

La situation humanitaire en Irak

## L'ONU dépêche une mission

New York (AFP) — Les principaux pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU sont tombés d'accord hier sur la nécessité d'envoyer une mission impartiale en Irak pour évaluer la situation humanitaire après cinq années de sanctions, selon des diplomates occidentaux.

Lors de consultations à New York, les 15 membres du Conseil ont discuté d'un projet de lettre élaboré par le président de cette instance, Sir John Weston (Grande-Bretagne), sur la base d'une idée française.

Les États-Unis, principaux adversaires du régime de Bagdad, ont indiqué qu'ils étaient globalement d'accord avec le texte de cette lettre qui serait envoyée dans les prochains

jours au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, selon des participants.

Un embargo commercial total touchant notamment les exportations pétrolières irakiennes est en vigueur depuis l'invasion du Koweït en août 1990. La population irakienne est la principale victime de ces sanctions qui n'ont aucune chance d'être levées à brève échéance.

Lors du précédent réexamen du régime de sanctions contre l'Irak le 5 janvier dernier, la France avait déploré que, depuis 1991, le Conseil de sécurité n'ait pas reçu de rapport de synthèse, «émanant d'une autorité impartiale», sur la situation humanitaire en Irak.

Selon le projet de lettre obtenu hier, le Conseil de sécurité devrait demander à M. Boutros-Ghali d'envoyer une mission en Irak, qui serait chargée d'établir un rapport détaillé et complet à remettre si possible avant le 1er mars. Le prochain réexamen des sanctions est prévu vers le 5 mars.

Certaines délégations, notamment l'Indonésie, ont souhaité quelques amendements, mais le projet de lettre ne devrait pas être modifié considérablement, a ajouté cette source. Sir John a indiqué que le texte était le résultat d'un équilibre fragile et que tout amendement substantiel risquait de le rendre inacceptable.

## É D I T O R I A L

## Que privatiser, pourquoi?

Jean-Robert Sansfaçon

L'administration du maire Pierre Bourque a fait son nid: devant l'immense difficulté à réduire ses dépenses à l'intérieur du cadre de gestion traditionnelle, elle choisit de prendre le virage de la privatisation qu'on a rebaptisé, pour la circonstance, du terme plus digestible de «partenariat».

**L**ors de la séance du conseil, hier, l'administration Bourque a fait adopter une résolution qui prévoit consacrer 2 millions au cours des deux prochaines années à l'évaluation de projets de privatisation complète ou partielle de plusieurs services municipaux. On ne sait pas lesquels, mais tout indique que le maire ait l'intention de passer en revue l'ensemble des programmes.

Parmi les documents remis aux conseillers, une annexe préparée par le service des finances et intitulée *Le processus d'analyse* expose la démarche qu'on entend suivre. Très largement inspiré d'une étude effectuée pour le compte de la ville de Halton, en Ontario, le document présente de façon détaillée les exigences du «partenariat» nouveau genre envisagé avec l'entreprise privée ou avec les organisations communautaires, selon le cas. Ce document est sérieux, détaillé, et on comprend qu'il ait séduit les élus montréalais. Pas question de privatiser à tout vent, sans évaluation exhaustive des coûts et des bénéfices de chaque projet, sans la certitude de gains significatifs pour les citoyens et sans suivi des résultats. Le souci de transparence, de recherche de rentabilité et d'efficacité dans le respect des exigences du contribuable y est clairement exprimé.

Après les douloureux conflits subis par les Montréalais depuis 20 ans, peu d'entre eux s'opposent à la privatisation de certains services municipaux qui peuvent être aussi bien rendus, sinon mieux, et à meilleurs coûts par le secteur privé ou communautaire. La preuve est faite avec la collecte des ordures et le déneigement des rues.

Il est trop tôt pour identifier les services qui pourraient être ainsi cédés entièrement à des entreprises ou des groupes non gouvernementaux, sous le contrôle et la responsabilité de la Ville. Autant il paraît ridicule de seulement envisager la privatisation du métro ou de la police, comme on a pu le faire ailleurs, autant il pourrait être intéressant de confier la gestion et l'entretien de certains lieux publics (tennis, arènes, patinoires extérieures, pistes

de ski de fond, pistes cyclables, etc.) à des organisations de quartier qui y trouveraient une source d'emploi local et de revenus susceptibles de financer des dizaines de clubs de ceci ou de cela. Que de revenus municipaux qui reviendraient dans les quartiers plutôt que de quitter Montréal au profit des banlieues où vivent désormais 49,5% des 12 000 employés de Montréal (au moins 300 millions par année sortent ainsi de cette ville). Quant à savoir si l'opération devrait inclure des institutions comme le Jardin botanique, le Biodôme ou la Ronde, le débat est ouvert.

Ce qu'il faut éviter, c'est qu'on brade les rares services rentables de cette ville pour ne conserver que ceux qui nous coûtent cher... la belle affaire! ou encore, qu'on en réduise l'accessibilité et la qualité selon les quartiers et les organisations signataires de telles ententes.

Évidemment, on pense aux emplois qui disparaîtraient. Mais cet obstacle n'est pas incontournable si on choisit d'agir de façon ordonnée et progressive. N'oublions pas qu'à la Ville de Montréal, la sécurité d'emploi à vie est assurée, même si un service disparaît.

**M. Bourque doit d'abord nous dire où il entend mener cette ville**

Cela dit, la démarche telle qu'elle apparaît à cette étape préliminaire comporte une faiblesse considérable: celle de limiter à des considérations techniques et financières la décision de céder, en tout ou en partie, la prestation de certains services à des «partenaires» du secteur privé ou communautaire. Or, dans une ville de l'importance de Montréal, avant de décider par qui et comment les services seront assurés au jour le jour, il importe de s'entendre quant aux orientations, aux politiques et aux objectifs à atteindre en matière de développement, de culture, de loisir, d'urbanisme, d'architecture et de transport. À l'exception de ses obsessions botaniques, on ne peut pas dire que M. Bourque ait été très clair à propos de tout cela. Avant de se lancer tête baissée dans une opération administrative d'envergure calquée sur un modèle importé dans le seul but d'économiser de l'argent, l'administration Bourque devra nous dire où elle se propose de conduire cette Ville. Après un an d'exercice du pouvoir, nous attendons toujours.

## Canonisation française

François Brousseau

**Q**uelqu'un meurt; votre oncle, un ancien patron ou le beau-père, et on fait tout naturellement l'éloge du disparu. Eût-il été un tyran, une canaille ou un lâche, ce n'est pas le moment de le dire. La mort pousse naturellement à la mansuétude, voire à l'hyperbole élogieuse — fût-elle provisoire.

Lorsqu'il s'agit d'une figure publique, les choses sont un peu différentes. Lorsque Richard Nixon disparut, on trouva certes de bonnes choses à dire, sur la politique étrangère par exemple. Mais les (nombreuses) zones d'ombre de cette carrière controversée ne furent pas passées sous silence.

Rien de tel en France où — si l'on excepte les flèches de deux ou trois commentateurs (Jacques Julliard, Régis Debray) — c'est un concert unanime sur l'ineffable grandeur de François Mitterrand qui a accueilli sa disparition. «Un grand moment de narcissisme national», comme l'a dit à juste titre Julliard.

L'ultime succès du Grand Ordonnateur sera d'avoir réussi sa mort — jusqu'à la mise en scène minutieuse de ses propres funérailles — comme il avait réussi sa carrière. Et d'avoir collectionné les éloges des tous les horizons du spectre politique, allant du Parti communiste au Front national.

Même ici, les nationalistes ont fait assaut de louanges envers cet adversaire de l'indépendance du Québec, cet homme dont l'un des derniers «bons mots», lors d'une envolée au Parlement européen, fut: «Le nationalisme, c'est la guerre!»

Pourquoi ce tonnerre d'applaudissements pour celui qui restera pourtant, devant l'Histoire, un personnage ambigu, pour ce «socialiste» qui enterra le socialisme, pour ce pourfendeur de la «république monarchique»... qu'il finit par réhabiliter à son profit personnel?

N'y a-t-il là que l'hyperbole normale qui suit la

mort d'un souverain? Ou y aurait-il autre chose, un trait proprement français?

Il y a en tout cas la *durée*, thème mitterrandien par excellence. Qu'on se soit ou non identifié à sa ligne politique (ou à ses lignes successives), Mitterrand a forcément représenté, par la longueur de son règne, toute une époque, toute une génération. Il faisait partie des meubles. D'où la nostalgie...

Il y a le «peuple de gauche» qui a désespérément besoin de symboles, et qui est peu regardant sur les détails. Il y a une certaine droite ayant aimé les «retournements» du disparu, qui lui ont donné raison en quelque sorte. Il y a les observateurs de la politique appréciant, par-delà les convictions (puisque là n'était pas l'essentiel), la promesse que constituent les 14 ans au pouvoir, les adversaires roulés dans la farine, etc. Il y a la vieille droite littéraire — façon Jean d'Ormesson — qui s'est, elle aussi, profondément émue.

Car il y a dans tout cela — France oblige — la fascination qu'a toujours entretenu ce peuple pour le verbe, pour les belles paroles, pour les littéraires vrais ou prétendus. Mitterrand s'est ostensiblement voulu l'ami des arts et des lettres. Il a lui-même touché à l'écriture. Il y avait certes là de l'esbroufe. Mais dans le formidable succès posthume que recueille aujourd'hui François Mitterrand, l'élégance du disparu n'y est pas pour peu.

Dans cet univers de parure, de technique et de style, l'image des funérailles de Jarnac — avec la maitresse, la fille naturelle et la veuve officielle toutes ensemble au premier rang — tranche radicalement. Car dans son défi à la morale traditionnelle, dans sa franchise non dénuée de dignité, cette scène bien française — imagine-t-on, un seul instant, l'équivalent aux funérailles, disons, de Bill Clinton? — fit paradoxalement figure de rare moment de vérité et d'authenticité.

## L E T T R E S

## Un bon Bye-Bye

Le déferlement des propos contre le Bye-Bye dernière mouture m'a vraiment surpris. Tant les journalistes spécialisés que les tribunes des journaux ont débordé de commentaires négatifs; le Bye-Bye serait-il devenu le souffre-douleur des téléspectateurs? Les *politically correct* auraient-ils fait du Bye-Bye *bash* leur dernier dada?

Le traditionnel Bye-Bye est à la fois le résumé critique et ironique des événements de l'année et un exercice salutaire d'autodérision: il ne peut être désincarné de cette réalité qu'est l'actualité. Ainsi, les personnalités médiatisées et leurs

menus travers se retrouvent-ils au menu, c'est inévitable.

Or, que s'est-il passé chez nous lors de la dernière année? Pour ceux qui trouvent que les paroles des joyeux *Canadiens* dans l'avion étaient déplacées, je vous demande si vous avez entendu leurs propos pris sur le vif lors de la manifestation du vendredi du «mutuel amour».

Pour ceux qui trouvaient scatologiques nos valeureux soldats, avez-vous vu les vidéos des partys du camp de Petawawa?

Le scénariste Stéphane Laporte s'est vraiment bien tiré d'affaire cette année: pas de longueurs, équilibré entre le réel et la fantaisie, al-

lusions piquantes sans être déplacées.

Après les événements douloureux du référendum, le fait de ne pas être tombé dans le règlement de compte et le morbide tient de l'exploit.

La fin de ce Bye-Bye 95 était particulièrement réussie. Faire chanter par Paul Piché et le sénateur Jean-Louis Roux *Quand les hommes virovent d'amour* est une belle leçon de respect et de maturité.

Tout compte fait, c'est peut-être cela qui horripile le plus les bien-pensants.

François Dugas  
Chicoutimi, 9 janvier 1996

## LE PREMIER MINISTRE EN ASIE



## Ah! l'hiver!



GRAHAM FRASER

**O**n dit qu'on comprend mieux sa propre culture en quittant son pays. C'est vrai, même si on perd alors le sens des changements qui surviennent chez soi. (Quand je reviens, le pays que j'ai quitté est transformé, et même si je le sais intellectuellement, au plan émotionnel la transformation sera un choc, j'en suis sûr.) Mais il est certain qu'on apprécie mieux l'impact du climat sur la culture en vivant sous d'autres latitudes.

En arrivant à Washington à l'été 1993, j'étais dérangé par la chaleur: sa présence constante, sa lourdeur épuisante, la nécessité absolue de l'air conditionné. Peu à peu je me suis habitué, mais je reste plus sensible que mes voisins à la chaleur, et très conscient du fait que l'accès à un climatiseur représente ici le fossé réel qui sépare les pauvres des autres.

Depuis plus d'une semaine, on vit un hiver nordique à Washington, qui me fait me sentir aussi dépaycé qu'en plein été. Comme Canadien, mes souvenirs d'hiver sont un mélange sentimental de sons et d'images: la lumière particulière créée par une grosse neige qui tombe la nuit, le bruit inimitable des bottes dans la neige fraîche, le son des pelles, le grondement des voitures et de la machinerie lourde.

Chez nous, l'hiver est une saison normale. Difficile, mais normale. On l'attend avec résignation ou impatience; à Québec, mes deux fils souhaitaient une tempête de neige aussitôt que possible après l'Halloween; ils n'étaient pas toujours déçus.

Ici, même la menace de deux ou trois centimètres de neige provoque la fermeture des écoles, la mobilisation totale de la télévision locale pour couvrir ce «désastre» naturel, la ruée dans les supermarchés à la recherche de provisions d'urgence.

Et une vraie tempête crée un véritable état de siège. Comme les habitants d'une ville fortifiée au Moyen-Âge attendant l'armée ennemie, les citoyens se précipitent pour remplir le

frigo et la cave pour une longue hibernation dans leurs maisons mal isolées.

La première fois, c'est drôle. Après quelque temps, on ne rit plus. Aussitôt connues les prévisions de deux centimètres de neige, les écoles annoncent leur fermeture, et des journalistes font des reportages en direct des supermarchés, où les gens se préparent pour le pire.

Non, on ne rit plus. Car, effectivement, on est vulnérables ici. La semaine dernière, les rues sont restées bloquées, les magasins fermés ou en manque de pain, de lait et de légumes.

Le transport était difficile, sinon impossible, les chasse-neige étant peu nombreux. Une grande partie du réseau d'autobus est resté paralysé, car les rues secondaires étaient bloquées. Pendant trois jours, les aéroports furent fermés. La circulation était dangereuse. Les gens ne savent pas conduire dans les conditions hivernales, ni comment sortir une voiture d'un banc de neige.

La semaine passée, les hôpitaux de la région de Washington ont lancé un appel d'urgence aux propriétaires des véhicules à quatre roues motrices. On avait besoin de chauffeurs bénévoles pour conduire des patients et des médecins aux hôpitaux. Un voisin s'est tapé 500 kilomètres comme bénévole.

À Québec, à Montréal, à Ottawa, une tempête de neige provoque une mobilisation ordonnée et efficace d'équipements qui nettoient bruyamment la ville, en général pendant la nuit. À Washington, la neige tombe en silence, sans interruption méca-

nique. Elle reste longtemps. En général, on attend que ça fonde.

Ce n'est pas pour rien si la social-démocratie est apparue dans les pays nordiques. Les pays scandinaves ne peuvent se permettre un grand nombre de sans-abri sous peine de les condamner à une mort certaine. Le réflexe collectif est quelque chose de primordial, un geste naturel et inconscient face au danger fatal du froid.

Par contre, il y a entre 4000 et 5000 sans-abri à Washington. Il y a des services ambulants qui, en période de froid, apportent des couvertures et des soins médicaux. La tempête provoque une crise, car les services ambulants deviennent alors très difficiles.

Mais on se rend compte que le climat a des effets profondément psychologiques. La neige encourage une certaine solidarité, car individuellement on n'y peut rien. Même aux États-Unis, on subventionne le ma-zout pour les moins nantis. Par contre, le remède à la chaleur, l'air conditionné, est individuel; personne n'envisage des subventions publiques.

Il ne faut pas chier; le climat certes n'est pas un signe décisif de l'orientation politique. (Après tout, Mike Harris vient de North Bay.) Mais au moins un observateur ici a remarqué un changement soudain d'attitude envers l'État durant la dernière tempête.

«Que c'est amusant de voir cet engouement soudain pour le gouvernement», écrit le chroniqueur local Steve Twomey dans le *Washington Post*. «Avant, il était trop grand et omniprésent. On ne l'aimait pas. On voulait réduire sa taille. Maintenant, on l'embrasserait, si seulement il arrivait dans notre rue avec un chasse-neige. On lancerait des roses comme les Parisiens pendant la Libération. S'il vous plaît, Gouvernement, soyez grand, soyez omniprésent, soyez ICI.»

Mais c'est une attitude qui va fondre avec la neige et le retour du beau temps.

## À P R O P O S

## ... du nombre de naissances

Le nombre de la naissance diminue légèrement...

Le nombre des naissances ne s'est élevé qu'à 398 642 au Canada en 1992, soit 3886 de moins que l'année précédente. Il s'agit d'une faible baisse (1%) qui toutefois s'ajoute à celle de l'année précédente, et pourrait être l'annonce d'une tendance. Légère, elle est cependant suffisante pour faire faiblir le taux brut de natalité du pays qui passe de 14,3 pour 1000 en 1991 à 14,0 pour 1000 en 1992 et à 13,8 pour 1000 en 1993.

Une seule province en 1992, la Colombie-Britannique, a enregistré une minime augmentation du nombre de naissances (544). C'est au Québec que la chute a été la plus marquée (réduction de 1164); toutefois en termes relatifs, la diminution du nombre de naissances a été,

beaucoup plus importante à Terre-Neuve (-3,5%) et au Manitoba (-4,0%).

... mais la fécondité se maintient.

Cette baisse de la natalité est une conséquence du vieillissement de la population féminine en âge de procréer. Malgré un report des naissances plus avant dans la vie, les groupes d'âge au-delà de 30 ans demeurent beaucoup moins féconds que les plus jeunes et ce sont ceux dont actuellement les effectifs se gonflent. Malgré la diminution du nombre de naissances, l'indice synthétique de fécondité a très légèrement augmenté au Canada et dans la majorité des provinces.

Rapport sur l'état de la population du Canada 1994, Statistique Canada

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Ottawa et la culture québécoise

## Les règles du jeu

Chaque artiste, chaque intellectuel québécois apprend très tôt, pour survivre, comment ne pas aller trop loin

PIERRE FALARDEAU  
Cinéaste québécois

Un certain John Harvard, député libéral de je ne sais trop où, siégeant dans un quelconque comité fédéral, transformé pour l'occasion en tribunal de la culture, est venu avant Noël nous rap-  
peler quelques vérités élémentaires. Il exigeait que Téléfilm Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts et autres patentes fédérales cessent d'encourager la production d'œuvres qui sapent l'unité nationale, comme le film *Octobre*, les livres de Marie Laberge, le documentaire sur Gerald Godin.  
«Le cinéma québécois n'existe pas. Il n'y a que le cinéma canadien. La culture québécoise n'existe pas non plus et désormais pour le bien du pays, il faudrait procéder à un nettoyage de notre vocabulaire. Ces termes impropres sont une véritable maladie.»  
Assez curieusement, ce «nettoyage» me rappelle le mot «purification». Le mot «ethnie» aussi. Un mot qui fait bien l'affaire des hystériques du *Globe*, de la *Gazette* et de la grosse *Presse* depuis bientôt trois mois. Mais les crises de nerfs et les hurlements de honte dépendent toujours de l'ethnie attaquée. Dans ce cas-ci, le silence. Rien. Zéro. Rasurons-nous tout de suite il ne s'agit pour l'instant que de «nettoyer le vocabulaire» et d'enrayer «une maladie».

**L'aide aux artistes, c'est aussi une façon de les domestiquer, de les tenir en laisse**

## Les garde-fous du régime

Il ne s'agit pas ici de savoir si ce Harvard a tort ou a raison. Il affirmait d'ailleurs à Nathalie Petrowski ne pas avoir vu les films qu'il dénonçait et ne pas savoir lire le français. Là n'est pas le problème. Il s'agit d'abord et avant tout de comprendre le rôle de tous ces comités et sous-comités de quelque chose.

Ces comités servent de garde-fou du régime. A intervalles réguliers, ils nous rappellent les grands principes qui régissent, encadrent, fixent les limites de la création dans l'État semi-colonial où l'on veut nous maintenir de gré ou de force. Ces comités viennent nous rappeler simplement

qu'Harvard ne fait qu'énoncer des évidences et enfoncer des portes ouvertes. Les règles du jeu, tout le monde les connaît depuis toujours. On a toujours fait avec. Alors pourquoi s'énervent aujourd'hui avec les rappels à l'ordre d'un obscur député? Pourquoi grimper dans la tapisserie, maintenant?

«Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral. Il s'agit de créer de la réalité nationale une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante par comparaison. Il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau national, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radiophonique et de télévision, les offices du film.» Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*.

Chaque artiste, chaque intellectuel québécois connaît très bien les règles de ce jeu. Chaque artiste, chaque intellectuel québécois, sait très bien de quel côté son pain est beurré. Il apprend très tôt pour survivre jusqu'où ne pas aller trop loin. Il apprend très tôt, pour manger, de quoi ne pas parler. Il apprend très tôt, pour garder sa place, comment penser comme il faut et comment justifier ce que l'on fait. Il n'y a pour autant aucune règle écrite, aucune liste, aucun complot. Il y a simplement le réel. Le réel de ce système pétainiste qui dure depuis maintenant 236 ans et où chacun apprend à se comporter correctement.

que la liberté de création est une liberté sous surveillance. Ces comités nous rappellent qu'ils ont à l'œil tous les fonctionnaires de toutes les boîtes fédérales-culturelles et que ces fonctionnaires ont intérêt à marcher droit sinon...  
En même temps, on indique aux artistes québécois que la théorie du «*arm's lenght*» est une sinistre farce et qu'ils ont intérêt à penser droit, à écrire droit, à chanter droit ou à filmer droit, sinon... Car l'aide aux artistes, c'est aussi une façon de les domestiquer, de les tenir en laisse. Leur rappeler de temps à autre qui dépose leur pitance dans la mangeoire à subventions, est une excellente façon de leur raccourcir la bride sur le cou. Ces comités sont les gardiens de l'orthodoxie fédéraliste, les garde-chiourmes de la pensée officielle.

Une scène du film *Octobre* de Pierre Falardeau, une de ces œuvres accusées de saper l'unité

place publique ce qu'on murmure dans les officines du pouvoir, ces seconds violons qui mettent en pleine lumière ce qui se trame habituellement dans les coins sombres.  
Cela forçait Jean Chrétien à en remettre, le lendemain, dans une envolée oratoire digne du célèbre Elvis Gratton:  
«La culture québécoise n'existe pas. Ce qui existe c'est une culture canadienne d'expression française centrée surtout au Québec mais pas exclusivement. Antonine Maillet par exemple ou Jacques Voisine (sic).»  
Dans le même ordre d'idée on ne saura jamais si la culture esquimaude est un fait sociologique ou si c'est simplement une pure invention des «séparatistes» esquimaux. A moins qu'il n'existe qu'une culture canadienne d'expression esqui-

mauphone.  
Le surlendemain, un peu mélangé dans ses papiers, le «p'tit gars de Shawinigan d'expression française bilingue» apportait des éclaircissements. La culture québécoise se mettait à exister soudain. Il y avait une culture québécoise d'expression française mais aussi une culture québécoise d'expression anglophone. Et pourquoi pas une culture québécoise d'expression tamoule, thaïlandaise ou érythréenne? Et la culture des Cris dans toute cette purée? Les gars d'Hydro-Québec qui travaillent à la Baie James, Monsieur Chrétien, sont-ils de culture canadienne d'expression crie francophone ou de culture crie canadienne française? Parce qu'ils habitent le territoire des cris, sont-ils des cris franco-québécois ou des canado-cris-français?  
Pour ces petits politiciens, la culture québécoise n'existe pas. Tout simplement parce que le peuple québécois n'existe pas. Ils sont bien prêts à reconnaître aux autochtones le statut de nation, parce que c'est sans conséquence. Mais pour eux les Québécois ne forment pas une nation. Nous ne sommes pas un peuple. Même pas une tribu. Même pas une horde ou un clan. Même pas une gang mais une «société distincte». C'est-à-dire rien ou pas grand-chose. Politiquement et juridiquement l'équivalent de la Société des alcools ou de la Société de l'assurance-automobile. Rien de plus.  
Votre reconnaissance, messieurs, vous savez ce que vous pouvez en faire? Vous pouvez bien nier le réel si ça vous chante, mais vous n'empêchez pas le réel d'exister. Vous allez vous casser le nez, parce que vous nous mentez. Plus, vous vous mentez à vous-mêmes. Avec votre argent vous prétendez contrôler la pensée et nous interdirez de faire vivre la culture de notre peuple. Mais cet argent n'est pas votre argent. C'est notre argent. Volé dans nos poches. Volé dans les poches de notre peuple depuis des générations. Et notre peuple, avec son argent, a droit à autre chose que les niaiseries que vous prétendez nous imposer.  
Vous pouvez bien nous interdire de faire des films, nous interdirez de travailler, nous interdirez d'écrire ou même de parler mais vous ne pourrez pas nous interdire de penser. Vous ne pouvez pas nous interdire d'être. Et vous ne pourrez pas nous interdire de vous battre même en poussant plus loin votre petit nettoyage.

La relocalisation de la Bibliothèque nationale

Les grandes institutions doivent s'installer là où le citoyen vit  
Peut-être faut-il songer à intégrer la culture à la vie quotidienne

HÉLENE LAPERRIERE

Urbaniste et membre du groupe Culture et Ville de l'INRS-Urbanisation

L'avenir de la Bibliothèque nationale soulève bien des débats. On se questionne sur la fusion éventuelle avec les Archives nationales et la pertinence de marier deux institutions aux vocations bien différentes. On s'est aussi demandé si une telle institution avait encore un rôle à jouer à l'heure des infortunes ou s'il ne fallait pas tout simplement fonder la B.N. avec la Bibliothèque municipale de Montréal, une institution elle aussi fort mal en point.

De façon récurrente ressurgit aussi la question de la meilleure localisation montréalaise pour la «nouvelle» B.N. On a naguère parlé de la réappropriation à cette fin de l'Hôtel-Dieu de Montréal puis d'une construction neuve dans le quadrilatère de la Place des Arts et, finalement, de la réutilisation de l'édifice Simpson localisé rue Sainte-Catherine.

**L'immeuble Simpson de la rue Sainte-Catherine a le mérite d'être à la fois disponible et accessible**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette dernière possibilité ne soulève guère l'enthousiasme des défenseurs de notre patrimoine littéraire et historique (B. Roy, *Le Devoir*, 11 décembre 1995). Selon eux, la B.N. doit demeurer dans le Quartier latin, si possible sur le site actuel de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice. Tout déménagement à l'extérieur du quartier priverait la B.N. de son identité et l'empêcherait de bénéficier des retombées que lui procure sa proximité avec l'UQAM, la Cinémathèque québécoise et le Théâtre Saint-Denis. Ont-ils raison de se plaindre?

En remettant en question la mission d'une telle institution nationale dans le nouvel environnement à l'intérieur duquel devront dorénavant évoluer les institutions culturelles, peut-être est-il possible d'apporter un éclairage différent sur la forme même d'accessibilité qui devrait être privilégiée. Ainsi, en 1992, la Politique culturelle du Québec — la première si l'on exclut les énoncés d'intention et livres de diverses couleurs parus depuis que le ministère existe — annonce haut et fort que la culture doit se rapprocher du citoyen en s'inscrivant plus étroitement dans son cadre de vie. De cette façon, on espère valoriser l'héritage et le dialogue des cultures, faciliter l'accès aux arts et à la culture et favoriser la participation des citoyens à la vie artistique et cul-



L'entrée de l'édifice actuel de la Bibliothèque nationale, dans la rue Saint-Denis.

tuelle. Cette politique, à défaut d'être parfaite, a au moins le mérite d'exister et de mettre en exergue une conception renouvelée de l'accessibilité culturelle.

## Un repli

En ramenant cette question de la vitalité d'une institution ou d'un quartier à un plan strictement physico-spatial de proximité, on rate l'occasion d'élargir la notion d'accessibilité à celle plus actuelle de diversité. On oublie de ce fait que nous vivons maintenant dans un environnement culturel marqué au coin de la fragmentation et de l'interpénétration des publics, de l'individuation des pratiques et, avec elle, d'un désir de plus en plus grand de voir reconnaître l'ensemble de nos identités et de nos appartenances. Ce que ces changements suggèrent, c'est l'inscription de plus en plus étroite de la culture à la vie quotidienne évolue le plus naturellement. Pourtant, le degré élevé de réticence manifesté par ceux-là mêmes qui portent le flambeau de la culture littéraire au Québec étonne comme une note discordante de repli dans un concert d'ouverture au monde.

Bien sûr, si l'actuel édifice de la Bibliothèque nationale, localisé rue Saint-Denis, avait pu être simplement agrandi pour répondre aux besoins internes de l'organisme, le projet aurait sans doute été réalisé voilà long-

temps. Mais même alors, aurait-on pu parler d'une meilleure localisation dans une optique d'ouverture au plus grand nombre de citoyens? L'immeuble ainsi rénové aurait-il attiré une nouvelle clientèle diversifiée se sentant tout à coup un attachement irrésistible envers le Quartier latin? D'ailleurs, on voit mal quel effet de synergie la proximité de la Cinémathèque ou de la Vidéothèque de l'ONF pourrait bien avoir sur la nouvelle B.N.

La nouvelle géographie culturelle semble plaider en faveur du contraire. A défaut d'attirer la vie quotidienne à la culture, peut-être faut-il songer à intégrer la culture à la vie quotidienne. Le mouvement récent de réappropriation à des fins culturelles d'édifices conçus initialement à d'autres fins (le Musée pour Rire dans l'ancienne Brasserie Eckers et l'Usine C dans l'ancienne Usine Raymond) laisse présager d'une nouvelle ère prometteuse quant à une intégration plus fine de la culture dans l'imaginaire collectif.

L'immeuble Simpson de la rue Sainte-Catherine présente peut-être des contraintes techniques et structurelles qu'il n'appartient pas ici d'évaluer. Il offre tout de même le mérite d'être disponible et surtout, au plan de la localisation, de s'inscrire dans une dynamique de vie quotidienne, celle de milliers de citoyens qui, pour une raison ou une autre, passent par là tous les jours pour avoir accès à différents services urbains. L'argument de proximité institutionnelle pour accélérer la génération de services de même nature ne tient pas dès lors que l'on se rappelle l'absence de développement, autour de la Place des Arts construite voilà 30 ans, de services culturels connexes ou complémentaires.

A Chicago, le parti de localiser la Bibliothèque centrale en plein cœur du centre-ville s'est appuyé sur une logique d'accessibilité au plus grand nombre, bien davantage en tout cas qu'en fonction d'un environnement culturel feutré de promiscuité artistique. A Los Angeles, la décision de maintenir, en la restaurant et en l'agrandissant, la Bibliothèque au centre-ville — contre l'avis des spécialistes plutôt favorables à la dispersion électronique des services — est saluée comme une affirmation de la volonté de faire de l'équipement un lieu convivial où les populations de toutes origines se rencontrent et échangent et ce, sans nuire à la fonction de recherche qui y est aussi prévue. A New York, la Bibliothèque municipale (qui en est aussi une bibliothèque de recherche) est plus près de Macy's que de l'Université Columbia et de l'Université de New York. Le récent projet de la Bibliothèque de science, d'industrie et de commerce sera aussi très centralisé et accessible au plus grand nombre. La Bibliothèque de France, en se réappropriant une ancienne cour de triage, s'inscrit comme «l'acte fondateur» du nouveau quartier Tolbiac où sont déjà prévus 5000 nou-

veaux logements dont une proportion importante sera dévolue au logement social.

Cette tendance récente et rafraîchissante de s'installer là où le citoyen vit et circule devrait animer nos décisions publiques en ce qui concerne en tout cas les grandes institutions abritant notre patrimoine collectif. Il ne fait aucun doute que commencer par mettre à disposition ce patrimoine collectif pour tous ceux et celles, d'ici et d'ailleurs, qui se sentent l'âme québécoise serait une grande contribution à une meilleure compréhension de l'héritage du passé et au rapprochement des cultures. Si la Bibliothèque nationale, avec ou sans les Archives nationales du Québec, ne le souhaite pas, c'est que notre culture souffre d'un mal bien plus profond, celui du repli et peut-être même du mépris.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chertier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précorat (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyne Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Poyton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyne Arsenault (directrice de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président adjoint et directeur général).

## ACTUALITÉS

## TVQ

«La culture politique québécoise n'est pas celle de l'Alberta»

SUITE DE LA PAGE 1

tenu de la capacité de payer de nos contribuables). Cette approche, qui consisterait à abolir des programmes pour donner la priorité à d'autres n'est pas partagée par tous. Par exemple, la ministre de l'aide sociale «voit difficilement quels programmes on peut faire disparaître» au ministère de la Sécurité du revenu, dont 93 % des budgets sont directement versés aux individus dans le besoin.

De même, à la Culture, la ministre Louise Beaudoin préfère de beaucoup une «rationalisation» des activités des divers organismes qui interviennent dans ce secteur (Conseil des arts et des lettres, ministère, SODEC) de manière à éviter les doublons entre eux pour économiser.

«Il ne faut pas que l'État se désengage de la Culture, c'est une évidence dit-elle, quand on est francophone en Amérique du Nord et que le fédéral, lui, se désengage.»

Aux affaires municipales le ministre Chevrete doit couper 10 % des dépenses, tout comme M. Brassard à l'Environnement. Certains ministères voient leurs crédits fondre de 30 %, dit-on. On appréhende la mise en disponibilité de quelques centaines de fonctionnaires à l'Énergie, etc. Mais il est clair que les ministères les plus touchés sont ceux «qui ont le plus d'argent», dit M. Chevrete. Ceux qui ont le plus d'argent sont ceux de la Santé, de l'Éducation et de la Sécurité du revenu.

«Tout le monde

devra avoir à

payer suivant

ses moyens»,

prévient

Bernard

Landry

«La culture politique québécoise n'est pas celle de l'Alberta, dit M. Landry. Nous avons ici une tradition de solidarité, une tradition républicaine qui fait qu'on ne traite pas la société québécoise comme on peut le faire avec la population de l'Alberta, qui n'a pas notre tradition social-démocrate.»

Cependant, «tout le monde devra avoir à payer suivant ses moyens», prévient M. Landry, reprenant ainsi ce que le futur premier ministre, Lucien Bouchard, dont les émissaires assistent à la rencontre, avait lui-même déclaré.

Le gouvernement cherche à équilibrer son budget en réduisant ses dépenses plutôt qu'en augmentant les taxes. Mais M. Landry n'ose pas, cependant, écarter complètement une hausse des impôts: «je ne suis pas opposé aux fatalités qui pourraient découler de notre exercice», dit-il.

Le plus important, note Guy Chevrete, c'est que «le syndrome du «pas dans ma cour» on puisse le laisser tomber». Ainsi demande-t-il au président de la CSN, Gérard Larose, qui lançait un appel au patronat dimanche, de s'engager lui aussi dans «un véritable débat» sur quels sont les services que l'on a encore «les moyens de se payer en 1996».

Le ministre de l'Énergie, François Gendron, estime que tout doit être examiné, y compris la privatisation partielle de la société Hydro-Québec. Mais cette hypothèse n'est «pas du tout» considérée et «d'aucune façon», déclare M. Landry.

Le vice-premier ministre n'exclut pas la diminution des effectifs de la fonction publique mais «nous avons des conventions collectives à respecter», précise-t-il. En outre, «nous ne sommes pas du tout sur la voie de la retraite obligatoire». Les fonctionnaires qui accepteraient une pré-retraite recevront une compensation financière. Un programme de cette nature existe déjà. Il «pourrait être étendu».

Dans le domaine économique, M. Landry reconnaît qu'il «est peut-être temps» de mettre fin à certaines subventions aux entreprises, subventions qui sont de toute façon contestées de plus en plus souvent par les concurrents étrangers dans le cadre des nouvelles règles du commerce mondial.

Le conseil des ministres poursuit sa réunion aujourd'hui. Demain, les députés du Parti québécois sont réunis à leur tour pour discuter du même sujet. M. Léonard promet que les députés «seront consultés» sur les cibles de compressions.

## FERMETURE 63 % de l'allocation gouvernementale va aux professeurs

SUITE DE LA PAGE 1

tion Jean Garon un mémoire sur la situation budgétaire dans les cégeps, en évaluant à 120 millions les compressions qui seront exigées du réseau collégial d'ici deux ans, soit 11,2 % du budget total du réseau.

Mais ce montant est inégalement réparti. Ainsi, 20 millions seraient puisés dans l'enveloppe budgétaire du personnel enseignant, et 100 millions seraient puisés à même l'enveloppe dite «autres coûts, autres personnels», qui correspond à toutes les dépenses autres que les salaires de professeurs.

Comme l'enveloppe budgétaire du personnel enseignant s'élève à 691 millions, et que l'enveloppe «autres coûts» s'élève à 407 millions, l'ACCCQ remarque que le personnel enseignant essuiera une compression de 2,9 %, alors que les autres coûts font face à une compression de 25 %.

Jointe hier, la Fédération des cégeps ne se disait pas prête à reconnaître le chiffre de 120 millions évoqué par les cadres des cégeps, mais son inquiétude était palpable.

«Ce chiffre est une hypothèse de travail qui circule, confirme Viviane Fiedos, de la Fédération. Les collèges espèrent qu'on n'atteindra pas un tel niveau de compression, car on ne pourrait l'absorber sans modifier en profondeur le système.»

L'ACCCQ regroupe environ 1000 cadres de direction, de coordination et de gérance impliqués dans la gestion des collèges. Elle rappelle que depuis 18 ans le réseau collégial a connu une série de compressions budgétaires s'élevant au total à 180 millions, et ce essentiellement dans les coûts de fonctionnement.

Près de 63 % de l'allocation gouvernementale versée aux cégeps va au personnel enseignant, et évidemment on ne peut pas toucher à la convention collective des enseignants comme on le veut.

Il reste donc 37,1 % du budget avec lequel on peut travailler, les fameux «autres coûts, autres personnels»: affaires étudiantes, bibliothèques, fournitures de laboratoire, énergie, entretien, sécurité, gestion des ressources humaines et financières, etc.

C'est cette part du budget qui serait essentiellement affectée par les prochaines compressions, et l'ACCCQ croit qu'il est impossible de couper plus dans ce secteur.

«On pourrait toujours couper encore 40 millions, mais en appliquant des mesures dramatiques, de dire Jean Perron, qui évoque des mises à pied de tout le personnel non permanent, l'élimination du remplacement, l'augmentation maximale des frais facturés aux étudiants, la limitation du service téléphonique, l'abolition des frais de déplacement, et ainsi de suite.

Mais une compression supplémentaire à 40 millions devient impossible à gérer, soutiennent les cadres, «à

moins d'avoir le courage de reconnaître que cette compression exige des changements de nature structurelle dans le fonctionnement du réseau».

Dans son mémoire, l'ACCCQ dresse une liste de pratiques «couteuses», à son avis, que le gouvernement aurait dû analyser dans les conventions collectives des enseignants. L'ACCCQ s'en prend particulièrement à l'existence de centaines de postes non reliés à l'enseignement, des postes de coordination départementale, ou encore des libérations syndicales.

Mais l'ACCCQ propose aussi au gouvernement d'étudier d'autres avenues. Ainsi, l'hypothèse de décréter des frais de scolarité devrait être envisagée, dit-elle, mais «cette voie représente le danger de limiter l'accès aux études collégiales et à une certaine proportion de jeunes et d'adultes, sans pour autant se traduire par des économies appréciables dans le fonctionnement des cégeps».

L'association s'attend à ce que la Direction de l'enseignement collégial du ministère essuie une compression comparable à celle qui sera imposée aux établissements. Elle estime également qu'il est «urgent» de revoir la carte des programmes offerts dans les cégeps.

Et elle fait valoir que chaque établissement devrait se doter d'un plan d'action pour améliorer la réussite, puisque selon le ministre lui-même les coûts des échecs dans le réseau collégial s'élèvent à 150 millions.

## AIDE

45 % des agents sont des employés contractuels

SUITE DE LA PAGE 1

clientèle record de plus de 800 000 bénéficiaires. La ministre croit plutôt qu'il faut «mettre en mouvement» les jeunes prestataires — en les incitant à reprendre leurs études grâce aux prêts et bourses ou à chercher plus activement un emploi — avant qu'ils ne développent une «accoutumance» à l'aide sociale, après quoi les probabilités qu'ils ne s'en sortent un jour fléchissent.

Mais les agents à qui incombera la tâche d'atteindre les objectifs de la ministre, déjà débordés par un surcroît incessant de dossiers, plaide l'impuissance devant les nouvelles exigences de Mme Blackburn. Cette dernière augmente leurs responsabilités sans pour autant leur fournir les ressources concomitantes, par exemple en créant plus de places dans les programmes de rattrapage scolaire et de stages en milieu de travail, affirme Mme Gosselin. «C'est bien beau de rencontrer les [prestataires]. Mais s'il n'y a pas de places [dans les programmes], qu'est-ce que ça va donner», s'est-elle demandée.

La remise en main propre des chèques, qui entrera en vigueur le 1er février pour les prestataires ayant moins de 24 ans et qui ne participent actuellement à aucune mesure d'employabilité du ministère, demande une vigilance accrue de la part des agents, selon Mme Gosselin. Bon nombre de ces prestataires sont analphabètes fonctionnels ou habitent, en région, à plusieurs kilomètres du bureau de l'aide sociale. Les agents devront effectuer un suivi supplémentaire pour s'assurer que ces prestataires pourront se rendre au centre Travail Québec pour passer leur entrevue.

Or, étant donné que les agents disposent déjà de bien peu de temps à consacrer aux mesures d'employabilité des prestataires, plus des trois quarts de leur journée étant accaparés par des aspects «administratifs» des dossiers, Mme Gosselin doute que les agents soient en mesure d'effectuer le «suivi personnalisé» que promet la ministre. «Trop souvent, ils [les agents] n'ont pas le temps de rencontrer les personnes, de les aider, de voir vraiment quelles seront les meilleures mesures pour eux», soutient la présidente de la SFPQ, qui déplore que la ministre n'ait pas consulté le syndicat avant d'annoncer sa dernière initiative.

En effet, une étude effectuée l'an dernier à l'Université de Montréal révélait que les agents de l'aide sociale consacraient 86 % de leur temps aux aspects financiers et administratifs de leurs dossiers (caseload), ce qui laisse moins de cinq heures par semaine — ou l'équivalent de moins d'une minute par dossier — pour aider les prestataires à intégrer le marché du travail ou à reprendre leurs études. «Pendant ces cinq heures, on exige de l'agent qu'il rencontre chaque prestataire considéré comme étant «disponible» et qu'il l'inscrive au programme d'employabilité approprié. Aucun agent, parmi ceux que nous avons rencontrés, n'a été capable de

réussir cet exploit», lit-on dans cette étude, coordonnée par la sociologue Deena White, et que la ministre a citée à plusieurs reprises. «Un manque d'agents ayant une formation adéquate demeure l'obstacle principal au succès des programmes [...] Les agents de l'aide sociale ne sont pas des travailleurs sociaux. Ils proviennent d'une gamme de domaines, des affaires à la psychologie, des ventes dans un grand magasin au domaine de la géographie», poursuit l'étude.

Pour sa part, Mme Gosselin identifie aussi comme un facteur important dans ces piètres résultats le fait que 45 % des agents sont des employés contractuels. Un roulement important d'effectifs nuit ainsi à l'efficacité de leur travail.

Mme Blackburn croit néanmoins que les agents de l'aide sociale devraient être en mesure d'accomplir les tâches supplémentaires qu'elle leur impose grâce à une série de mesures qui entreraient simultanément en vigueur: la refonte des systèmes informatiques du ministère devrait augmenter la productivité des employés de 10 % d'ici six mois; la création d'une catégorie d'agents qui s'occuperont exclusivement de l'aide à l'emploi des prestataires; et un ajout de l'équivalent de 80 postes à temps plein aux effectifs des agents.

Le syndicat n'est pas du même avis. Plutôt que de faciliter le travail des agents de l'aide sociale, la refonte des systèmes informatiques compliquera leur tâche au moment même où ils seront appelés à faire un suivi supplémentaire auprès des prestataires.

Ayant terminé les expérimentations, le ministère procédera à partir du 1er février à la conversion d'environ 100 000 dossiers d'aide sociale par mois au système informatique centralisé, a fait savoir Serge Métivier, directeur de la refonte au MSR. Alors que le calcul des prestations se fait actuellement «à la main», cette fonction sera dorénavant informatisée. Cependant, les bénéfices de productivité, évalués à 10 %, ne seront réalisés qu'au bout d'au moins quatre mois, a précisé M. Métivier.

Or, en plus d'être chargé de responsabilités accrues, chaque agent qui se servira du nouveau système devra suivre une formation de trois semaines, a fait remarquer Mme Gosselin. Quant aux nouveaux effectifs promis par la ministre, il s'agirait de l'équivalent de 12 postes à temps plein sur une base annuelle, soutient la présidente du SFPQ, et non pas de 80 postes, comme prétend la ministre.

Actuellement, 1635 employés permanents et 976 employés occasionnels occupent la fonction d'agent à l'aide économique. 450 d'entre eux sont des «chefs d'équipe», tandis que les autres sont des agents qui interviennent directement auprès des prestataires. En fonction d'un contrat avec la Ville de Montréal, cette dernière s'occupe de la gestion du régime de l'aide sociale sur son territoire. La Ville déploie 1000 employés à cette fin.

## L'affaire Khadr poursuit Chrétien

PRESSE CANADIENNE

Islamabad — Les autorités pakistanaises soutiennent que le coopérant canadien Ahmed Saed Khadr est bel et bien accusé d'avoir aidé les terroristes qui ont fait exploser une bombe à l'ambassade égyptienne à Islamabad, en novembre dernier, même si le prévenu nie en avoir jamais été informé.

«Il a comparu deux fois devant le tribunal», a indiqué hier M. Sayed Iqbal Haider, ministre responsable des Droits de la personne dans le cabinet de Benazir Bhutto.

«Le dossier est clair: il est accusé d'avoir aidé et financé des terroristes, des activités terroristes et des éléments extrémistes. Les informations que nous allons recueillir [...] seront suffisantes pour étayer les accusations qui pèsent contre lui.»

Selon M. Haider, la justice pakistanaise a aussi demandé aux autorités canadiennes d'enquêter sur une éventuelle participation de M. Khadr dans des activités religieuses extrémistes au Canada en 1992 et 1993. Mais à Ottawa, hier, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que la GRC n'avait reçu aucune demande en ce sens.

M. Khadr, en détention dans un hôpital d'Islamabad parce qu'il refuse de s'alimenter, nie toutes les accusations et accuse le ministre Haider de mentir. Il soutient même qu'on ne l'a jamais formellement accusé de quoi que ce soit.

Le premier ministre Jean Chrétien a soulevé la question lors d'une rencontre avec son homologue Benazir Bhutto. Elle a assuré le premier ministre que cette affaire serait menée dans le respect des lois pakistanaises; M. Chrétien a accepté ces garanties.

M. Khadr jouit de la double citoyenneté canadienne et égyptienne. La police soutient avoir découvert plusieurs liens entre lui et des activistes soupçonnés d'avoir commis l'attentat à la bombe qui avait fait 16 morts et 60 blessés. On pense qu'il se servait de son statut de travailleur humanitaire pour couvrir ses activités illicites.

Par ailleurs, le Canada a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour aider le Pakistan et l'Inde à résoudre leur vieux différend concernant le Cachemire, ancien État indien aujourd'hui partagé entre l'Inde et le Pakistan mais dont le contrôle est revendiqué par les deux pays.

Sans garantir de résultats, M. Chrétien en a fait la promesse à Mme Bhutto hier mais ne pouvait dire ce que le Canada pourrait faire concrètement, sinon jouer le rôle de messenger amical.

«Comme le Canada est respecté par les deux parties, elle [Mme Bhutto] m'a demandé si nous pouvions les aider, et je lui ai dit de nous faire signe si on pouvait faire quelque chose. C'en est resté là», a indiqué M. Chrétien.

«J'en ai discuté avec le premier ministre et il a très gentiment accepté d'envisager comment le Canada pourrait réduire les tensions entre l'Inde et le Pakistan», a expliqué Mme Bhutto.

## BURUNDI «Nous ferons une guerre pour la paix!»,

SUITE DE LA PAGE 1

sé un *no man's land* de petites maisons en ruines envahies par les herbes folles (depuis les épurations ethniques de la capitale de 1994 et 1995), les ONG sont accueillies à bras ouverts dans le quartier hutu de Kinama et n'ont aucun mal à faire installer le réservoir par la population. Témoins gênants des méfaits commis par l'armée, les milices tutsies et, dans une moindre mesure, les «assaillants» hutus, les ONG ne sont guère appréciées par les extrémistes tutsis dont certains disent ouvertement qu'elles sont «inutiles» et qu'elles «doivent partir». À l'inverse, la présence étrangère rassure les Hutus (85 % de la population, sauf à Bujumbura, majoritairement tutsie depuis les épurations ethniques) toujours méfiants vis-à-vis de l'armée, dominée par la minorité tutsie.

Depuis la série d'attentats qui les ont frappés à Gitega et Ngozi, en décembre 1995, l'ensemble des ONG garde un profil bas et travaille quasi clandestinement. Certaines d'entre elles ont même arraché leurs insignes des voitures et des portails de leur résidence.

Le haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés, Sadako Ogata, a obtenu du premier ministre, Antoine Nduwayo, un engagement du gouvernement sur la sécurité des agences humanitaires. Mais ces dernières se demandent s'il est prudent de se faire escorter par des militaires, souvent cibles des embuscades rebelles. Et travailler sous la protection des militaires tutsis reviendrait aussi à leur laisser décider de la distribution des secours; c'est un sujet très sensible sur lequel les «humanitaires» eux-mêmes s'expriment par périphrases. Par «déplacés»,

il faut entendre Tutsis, alors que des Hutus dans le même cas sont des «dispersés». L'ensemble fait plus de 100 000 «sinistrés» (80 % de Tutsis) burundais, sans compter les 140 000 Hutus rwandais toujours réfugiés dans le nord du pays.

La capitale aussi compte des «sinistrés», dont quelques milliers de «dispersés» s'étaient récemment regroupés sur l'esplanade du monument de l'Unité (sur les hauteurs de la ville). Mais la plupart des habitants hutus ont fui au Zaïre ou en province, chassés par les opérations de l'armée ou des milices tutsie. Les rebelles hutus qui «tenaient» Kamenge se sont aussi repliés dans les collines, et la capitale se sent de plus en plus comme assiégée.

La destruction d'un pylône, début décembre 1995, a privé la ville d'électricité, puis le sabotage d'une deuxième ligne, le 6 janvier, a interrompu la distribution d'eau pendant six jours. Le prix des bidons en plastique et des générateurs a grimpé en flèche. Les principales voies d'accès à la ville sont de moins en moins sûres. Depuis quelques semaines, des minibus sont arrêtés par des maquisards qui dévalisent les passagers et les forcent à se déshabiller, toutes ethnies confondues, pour récupérer leurs vêtements.

Les usines tournent au ralenti et certaines licencient. La brasserie, la «pharmacie de garde», comme on l'appelle à Bujumbura, dépend d'un générateur dont la moindre panne provoque une pénurie de bière qui aggrave la nervosité ambiante. Les autorités burundaises ont décidé d'acheter une petite centrale thermique pour

assurer les besoins essentiels de la capitale. Si les marchés sont toujours approvisionnés, on s'inquiète toutefois d'une éventuelle pénurie de pétrole.

## «Une guerre pour la paix»

Aujourd'hui, au pied de collines, la capitale vit sous couvre-feu (seulement respecté par les Blancs et les Hutus) et paraît bien fragilisée. Les dépôts de carburant, le port et l'aéroport sont à portée d'un canon dont les Forces de défenses de la démocratie (FDD, radicaux hutus) ne disposent pas encore. L'armée les a tout de même repoussés au-delà de la crête des collines, mais nul ne sait si elle arrivera à les maintenir à distance. L'état-major manque de moyens pour combattre les maquisards des FDD de Léonard Nyangoma, un ancien ministre de l'intérieur, très populaire parmi les Hutus, dont les rangs grossissent après chaque tuerie perpétrée par les militaires dans la population civile, sous couvert d'opérations destinées à désarmer les rebelles. Mais il n'est pas question de dialoguer.

Dans l'armée comme dans les milieux politiques, les modérés des deux camps n'ont plus voix au chapitre. «Nous ferons une guerre pour la paix», s'est écrié le premier ministre, Antoine Nduwayo, membre de l'Unité pour le progrès national (Uprona, le principal parti d'opposition), lors de son discours de fin d'année. «Il n'est pas question de négocier avec les génocidaires», renchérit le major Pierre Buyoya, l'ancien chef de l'État, qui avait conduit la transition démocratique du pays, avant de s'effacer, lors des élections multipartites de juin 1993,

devant Melchior Ndadaye, premier président hutu de l'histoire du pays, assassiné par des soldats cinq mois plus tard.

L'opposition tutsie (qui domine *de facto* au gouvernement) tente de convaincre la communauté internationale de lui accorder les moyens de défaire les rebelles qu'elle s'efforce d'assimiler aux «génocidaires» rwandais. Mais dans les milieux diplomatiques, on souhaiterait plutôt encourager des pourparlers entre armée et rebelles (centrés, par exemple, sur la constitution d'une force de police ethniquement équilibrée et le retour de l'armée dans ses casernes). D'aucuns évoquent d'éventuelles pressions économiques pour y parvenir.

Hormis le refus obstiné des extrémistes tutsis qui semblent engagés dans une fuite en avant, il n'est pas certain que les FDD acceptent de négocier autre chose que «la réforme de l'armée monoethnique», leur principale revendication, et surtout pas avant qu'elles ne se sentent suffisamment fortes. Or, pour le moment, dans cette guerre civile larvée qui s'étend, les FDD se contentent de coups de mains, d'embuscades sur les routes, et d'attaques de petites positions militaires.

En dépit de leurs faibles moyens, les insurgés ont montré qu'ils sont capables de paralyser la capitale: les pylônes des lignes électriques sabotés n'ont pas été plastiqués, leur socle de béton ont été excavés à l'aide de houes pour les déséquilibrer. Plongée depuis six semaines dans l'obscurité (à l'exception des beaux quartiers de Kiriri, bercés par le bourdonnement des générateurs), la capitale burundaise est très vulnérable...

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559